



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



● **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** ●
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



SOMMAIRE

- P.3** MOT DES PRÉSIDENTS
- P.4** QUI SOMMES-NOUS ?
- P.8** À LA UNE DU CONSEIL POLITIQUE
- P.16** À LA UNE DU CONSEIL OPÉRATIONNEL
- P.17** PÔLE PRODUCTION BIOLOGIQUE
- P.24** PÔLE FUTURS BIO
- P.27** PÔLE ECONOMIE ET TERRITOIRES
- P.33** PÔLE VIE ASSOCIATIVE DES GAB
- P.37** PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
- P.38** PERSPECTIVES 2020
- P.39** PLATE-FORME PARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION
- P.40** À LA UNE DU CONSEIL FÉDÉRAL
- P.41** LA FNAB
- P.48** CONTACTS ADHÉRENTS

2019, encore une année de croissance de la bio avec plus de 59 000 ha supplémentaires, soit 7 % de la SAU ce qui laisse présager que les 10% seront atteints rapidement. L'année 2019 aura marqué notre structure qui s'appelle désormais « Bio Nouvelle-Aquitaine ». Nous avons accentué nos efforts sur la concertation organique entre les membres du réseau Bio régional. Ainsi, plusieurs sujets ont été soumis à une attention particulière pour définir des positions ascendantes. En effet, nous avons traité plusieurs sujets politiques, stratégiques et syndicaux. Parmi lesquels, nous pouvons citer nos débats et positions sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau, sur le déploiement de la restauration collective dans le cadre de la loi EGALIM, sur la future PAC, sur HVE et sur les ZNT entre autres. Mais aussi, d'un point de vue syndical, nous avons maintenu une pression continue sur la problématique du paiement des aides bio en région. Bio Nouvelle-Aquitaine a aussi été le relais régional des actions nationales menées par la FNAB sur les « serres chauffées », sur le cuivre et sur les effluents d'élevages. Une année bien remplie dans laquelle salariés et administrateurs n'ont pas ménagé leurs efforts.

2019 a aussi été marqué par le rapprochement avec les GAB autonomes que sont la MAB 16, Agrobio Périgord et BLE pour permettre un retour à l'unité au cours de l'année 2020. Après plusieurs mois d'intenses discussions en mode sociocratie, nous avons pu trouver les points de convergences et définir les modalités de nos relations. Nous nous félicitons de ce travail qui aura permis de trouver collégialement les solutions pour être plus performants au quotidien et servir les attentes des producteurs bio, des porteurs de projet, des collectivités et des partenaires.

2019 c'était aussi la dernière ligne droite avant de concrétiser début 2020 le projet de différenciation sur le label « Bio Française Equitable » développé par la FNAB sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, en autres, aux côtés de l'opérateur agroalimentaire « les surgelés Picard ». L'expérimentation est certes lancée, il n'en reste pas moins qu'un travail important doit se poursuivre en concertation avec les GAB de France pour aller encore plus loin et garantir une juste rémunération aux producteurs bio labellisés.

2019 une année qui doit sa réussite à l'ensemble des salariés et des professionnels qui sont présents au quotidien pour accompagner le développement de la bio. Nous avons démarré une réflexion pour faire évoluer l'accord d'entreprise de la structure en travaillant avec la FNAB et les autres régions de France que nous appelons chantier social. Un accord de référence a été approuvé par la FNAB début décembre. Les groupements régionaux et les GAB doivent désormais engager le dialogue social avec les salariés courant 2020 pour adapter cet accord aux particularités régionales.

Nous vous invitons à parcourir notre rapport d'activités 2019 dans lequel vous découvrirez l'étendue de nos champs d'actions.

Bonne lecture

Les Président-es délégué-es de Bio Nouvelle-Aquitaine
Sylvie DULONG, Irène CARRASCO et Jérôme KELLER

QUI SOMMES NOUS ?



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

FÉDÉRER, AGIR ET ACCOMPAGNER POUR DÉVELOPPER LES TERRITOIRES D'AVENIR.

La Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine rassemble producteurs bio, acteurs professionnels, institutionnels, économiques et sociaux. Nous travaillons ensemble, depuis la production jusqu'à la consommation, pour développer l'agriculture et toutes les filières bio dans un projet global pour une économie équitable.

Nous réunissons tous ceux qui portent les valeurs de la bio, agissent en faveur du climat, de la biodiversité, de la qualité de vie, de l'emploi et pour le développement de territoires humains et solidaires.

COMPOSITION

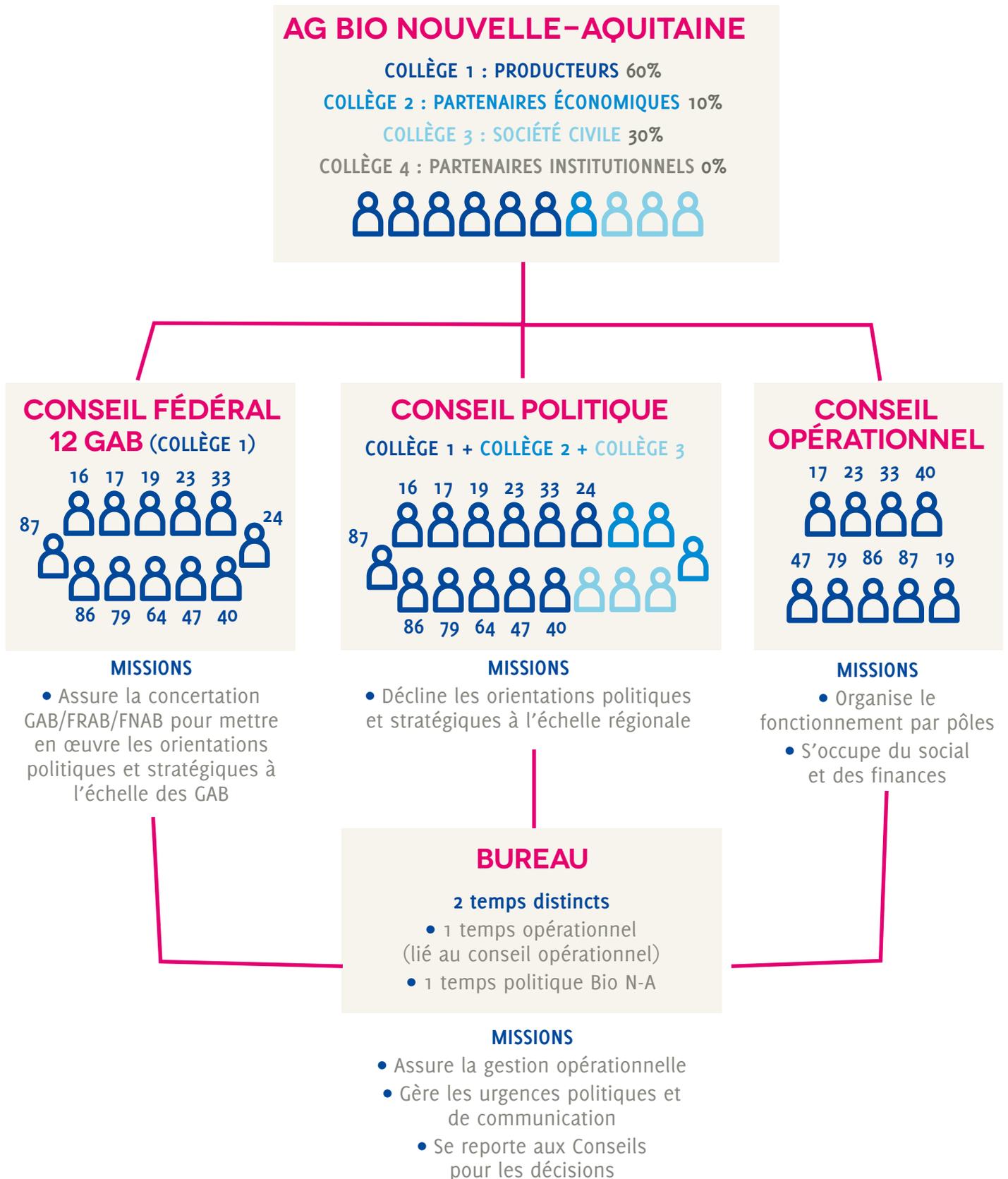
Lieu de construction collective d'un projet bio territorial, **TROIS COLLÈGES** représentent et réunissent les adhérents et les différents partenaires qui participent à son développement en Nouvelle-Aquitaine.



ORGANES DE GOUVERNANCE

La gouvernance de Bio Nouvelle-Aquitaine a été revue en 2019. Ainsi, 3 instances existent désormais :

- Le conseil politique : composé du collège 1 (11 GAB), du collège 2 (opérateurs économiques et techniques) et du collège 3 (organisations régionales représentant la société civile),
- Le conseil fédéral : composé des 11 GAB (BLE a été invité)
- Le conseil opérationnel : composé des 9 GAB dits fusionnants ou en convention



COLLÈGE 1 : PRODUCTEURS

Associations ou collectifs de producteurs biologiques, attachés à des territoires départementaux ou non au sein de la Nouvelle-Aquitaine, à des produits biologiques d'origine agricole ou à leur filière de production.



• MAB 16 •



***MEMBRE DU BUREAU**
Carole BALLU
MAB 16



Sébastien BRUAND
MAB 16



Jean-Louis MANGON
MAB 16



• GAB 17 •



***SECRÉTAIRE**
Julien LUCY
GAB 17



***MEMBRE DU BUREAU**
Vincent DAVID
GAB 17



Dominique MARION
GAB 17



• AGROBIO GIRONDE •



***PRÉSIDENTE DELEGUÉE RELATIONS EXTÉRIEURES**
Sylvie DULONG
Agrobio Gironde



Romain RIVIERE
Agrobio Gironde



Benoît VINET
Agrobio Gironde



• AGROBIO 40 •



Patrick DARRIGADE
Agrobio 40



Martin GIGOMAS
Agrobio 40



Adrien LAVAYSSIERE
Agrobio 40



David BARON
Agrobio 40



• AGROBIO 47 •



***PRÉSIDENTE DELEGUÉE FONCTION EMPLOYEUR**
Irène CARRASCO
Agrobio 47



Philippe SFILIGOI
Agrobio 47



Pascal DESPRAT
Agrobio 47



Laurent MALESSAN
Agrobio 47



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •



Pascal BONNET
Agrobio Deux-Sèvres



François CASIER
Agrobio Deux-Sèvres



Francis MINOZA
Agrobio Deux-Sèvres



Guillaume RIOU
Agrobio Deux-Sèvres



• AGROBIO PÉRIGORD •



***MEMBRE DU BUREAU**
Guy FOREST
Agrobio Périgord



Nathalie VERDIER
Agrobio Périgord



AGROBIO 19



***TRÉSORIER**
Laurent TEYSSENDIER
Agrobio 19



Didier LORIOUX
Agrobio 19



GAB CREUSE



Mathieu COUTURIER
GAB Creuse



Sylvain BRUNET
GAB Creuse



• VIENNE AGROBIO •



Mathieu MORIN
Vienne Agrobio



Dominique BRUNET
Vienne Agrobio



Marie-France PASQUINET
Vienne Agrobio



• AGROBIO 87 •



***PRÉSIDENT DELEGUE À LA VIE ASSOCIATIVE**
Jérôme KELLER
Agrobio 87



Thomas LEMOINE
Agrobio 87



Laurent PASTEUR
Agrobio 87



Mizel DUNATE
BLE



Aymar BOURGY
BLE

COLLÈGE 2 : PARTENAIRES

Partenaires agissant pour le développement de la bio en Nouvelle-Aquitaine (organisations économiques, partenaires agricoles institutionnels, collectivités).



Séverine LEBRETON
Biocoop
le Pois tout vert



Marc DEFAYE
CORAB



Denis LAROCHE
Vitibio



Pacal ROUSTEAU
Vitibio



Didier DORIN
GIE
BIOLOPAM



Samuel MENARD
ACPEL



François PELOQUIN
GIE de
Chassagne



Hervé JACOB
Bordeaux
Science Agro



Représentant
Chambre Régionale
d'Agriculture



Représentant
Mangeons
Bio Ensemble



Représentant
INRAe
Lusignan



Représentant
ISNA

COLLÈGE 3 : SOCIÉTÉ CIVILE

Collectifs d'ambassadeurs de la bio, représentants des citoyens, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, portant les valeurs de la bio et du projet du réseau FNAB qui en découle.



Julie POTIER
Bio
Consom'acteurs



Philippe LEPAGE
LPO



Régine BOISSEAU
Accueil Paysan



Marie-Hélène EVERT
WWOOF
France

EN 2019 BIO NOUVELLE-AQUITAINE A ÉTÉ AU COEUR DES DÉBATS POUR DÉFENDRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIO



RETARD DE PAIEMENT DES AIDES BIO MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE CRISE

En 2019 Bio Nouvelle-Aquitaine a mis en place une cellule de crise pour tenter d'apporter des solutions aux producteurs bio en grande précarité dûe au retard de paiement des aides bio depuis 2016. La cellule de crise a été mise en place en concertation avec l'Etat et la Région qui ont été attentifs aux situations délicates et ont fait le maximum pour les résoudre.

BILAN

Fin 2019 le calendrier est revenu à la normal comme l'avait annoncé le Ministère. Cependant, la cellule de crise reste toujours active en 2020, en raison de problèmes de reversements, de trop perçus et de pénalités.



CONTRIBUTION BIO NOUVELLE-AQUITAINE FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE TRANSITION AGRICOLE

En 2019 Sylvie DULONG, présidente de Bio Nouvelle-Aquitaine a signé la feuille de route « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine » en présence de Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région, Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional et des autres principaux acteurs des filières alimentaires du territoire lors du salon de l'agriculture de Bordeaux. Cette feuille vise à relocaliser l'économie alimentaire par une approche territoriale, en proposant notamment de développer les approvisionnements en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux dont la restauration collective publique.

BILAN

Les propositions faites par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ont été entendues.



CONTRIBUTION BIO NOUVELLE-AQUITAINE POUR UNE AUTRE PAC

La FNAB et le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine font partie de la Plateforme pour une autre PAC qui se mobilise pour proposer des actions concrètes pour réformer la Politique Agricole Commune.

Interpellée par la Région à ce sujet, Bio Nouvelle-Aquitaine a porté plusieurs propositions, parmi lesquelles :

- > Allouer l'essentiel des futures aides de la PAC en fonction de l'Unité de Travail par exploitation, et non plus en fonction de la taille de l'exploitation.
- > Rémunérer les pratiques agricoles bio pour les bénéfices environnementaux qu'elles apportent à la société sous forme de « paiement pour services environnementaux » ou PSE bio.

BILAN

Les négociations pour la nouvelle PAC sont en cours. Bio Nouvelle-Aquitaine reste mobilisée à ce sujet.



INTERPELLATIONS POLITIQUES



LES VITICULTEURS BIO ONT INTERPELLÉ LES PARLEMENTAIRES ET LE GOUVERNEMENT

SUR LA PROBLÉMATIQUE DU CUIVRE ET DU LISSAGE EN AB

À l'initiative de Bio Nouvelle-Aquitaine, une lettre co-signée avec Interbio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et Vitibio, a été adressée aux parlementaires de la Nouvelle-Aquitaine afin d'interpeller le gouvernement sur la question du renouvellement d'autorisation du cuivre et la possibilité d'utiliser le lissage en AB.

L'objectif était de solliciter de nouveau les services ministériels concernés par l'encadrement des homologations françaises, afin qu'ils tiennent compte des problématiques de la viticulture bio dans les prochaines ré-homologations et qu'ils confirment l'usage non limité en nombre des traitements annuels.

BILAN

Nos demandes ont bien été entendues. Elles sont maintenant entre les mains de l'ANSES, qui délivre les AMM (Autorisation de Mise en Marché).



BIO NOUVELLE-AQUITAINE A INTERPELLÉ LES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION

SUR LA PROBLÉMATIQUE DES SERRES CHAUFFÉES EN BIO

À l'initiative de la FNAB et de 3 associations environnementales (Réseau Action Climat, Fondation Nicolas Hulot et Greenpeace France) une campagne a été créée contre le chauffage des serres en agriculture biologique. Les objectifs étaient :

- faire respecter le cahier des charges bio qui impose le « respect des cycles naturels » et une « utilisation responsable de l'énergie ».
- limiter le risque d'industrialisation de l'agriculture biologique

BILAN

80 000 signataires (plus de 6 300 en Nouvelle-Aquitaine) : 70 chefs cuisiniers de tout horizon, 20 associations, 100 parlementaires, dont 9 dans notre région, ont lancé cet appel au Ministre de l'agriculture pour le maintien d'une bio éthique et durable.

Avec 22 voix pour et 15 voix contre, le CNAB (Comité National d'Agriculture Biologique) a voté un premier encadrement du chauffage pour les serres biologiques : les fruits et légumes biologiques d'été cultivés sous serres chauffées ne pourront pas être commercialisés avant le 1er mai de chaque année. De plus, dès le 1er janvier 2020 tous les nouveaux projets de serres chauffées bio devront avoir recours à 100% d'énergies renouvelables et toutes les serres qui chauffent aujourd'hui devront passer en 100% renouvelables d'ici 2025.

EN 2020

En 2020 le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine continuera à s'investir afin que :

- > les aides publiques de la PAC aillent majoritairement aux agriculteurs qui s'engagent en bio
- > soient créées des « zones de traitements naturels » où les pesticides chimiques de synthèse soient interdits. Dans cette zone, la production agricole resterait possible en agriculture biologique avec les produits naturels utilisables en AB dans le cadre réglementaire du 11/07/2009.
- > le futur cahier des charges bio reflète les pratiques des agriculteurs bio français.

Bio Nouvelle-Aquitaine reste mobilisée sur plusieurs sujets guidés par le souci de développer l'agriculture et toutes les filières bio dans un projet global pour une économie équitable.

DES DÉBATS STRATÉGIQUES ET POLITIQUES

C'est en conseil politique que sont débattus les sujets stratégiques, politiques et syndicaux. En 2019, nous avons mis l'accent sur la consultation des GAB et des collègues 2 et 3 pour prendre des positions régionales reflétant les particularités locales. Ainsi, les conseils politiques sont organisés par thème sur une journée pour débattre en profondeur grâce à des expertises extérieures. À chaque fin de séance, une synthèse des questions à soumettre aux GAB est rédigée puis transmise pour consultation. Les GAB ont 2 mois pour nous faire remonter leurs positions et amendements sur les sujets. En 2019, nous avons traité 4 grands sujets :



THÈME : GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

DATE : 7 mars 2019

INTERVENANTS EXTERNES : Jacques BRIE, FNE Nouvelle-Aquitaine, Frank MICHEL, Chambre d'Agriculture 79, Nicolas THIERRY, Vice-Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

CONTEXTE : Bio Nouvelle-Aquitaine reconnaît la nécessité de l'irrigation pour certaines productions agricoles, toutefois elle considère l'eau comme un bien commun. De ce fait, elle doit être gérée collectivement, équitablement et de manière totalement transparente.

Pour ce faire, Bio Nouvelle-Aquitaine estime que l'irrigation doit être priorisée sur l'ensemble du territoire. Priorité pour :

- 1- La souveraineté alimentaire (alimentation humaine)
- 2- L'autonomie de l'élevage (fourrages)
- 3- Atteindre les objectifs du plan protéique européen (alimentation humaine et animal)

PROPOSITION DU CONSEIL POLITIQUE :

Le Conseil Politique de Nouvelle-Aquitaine demande que pour chaque projet, une étude alternative (sans réserve de substitution alimentée par la nappe phréatique) soit proposée pour tous les agriculteurs du territoire avec le même montant d'investissement public et des moyens d'étude similaires.

La signature d'un protocole est le minimum requis pour un projet de bassin. Le protocole doit être intégré dans un projet de territoire, il doit servir à la transition agricole et proposer une agriculture qui limite les GES.

Il est nécessaire que les pratiques des agriculteurs soient évaluées, que l'application du protocole soit contrôlée par un organisme indépendant si l'Etat (la DDT en l'occurrence) n'en assure pas les moyens.

Il est indispensable que les chiffres de prélèvement dans la nappe phréatique ainsi que le niveau de cette dernière soient transparents et publiés chaque année.



THÈME : RÉGLEMENTATION BIO

DATE : 19 septembre 2019

INTERVENANTS EXTERNES : Fiona MARTY, Chargée des affaires européennes à la FNAB et Anne BARBIER, conseillère projets conversion bio, en charge du suivi de la réglementation au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine.

CONTEXTE : la réglementation bio ne peut être une affaire réservée aux experts. Les producteurs bio, premiers concernés, doivent avoir un rôle central dans la définition de son contenu. Le réseau FNAB consulte régulièrement les adhérents afin d'établir des positions qui seront ensuite défendues à l'INAO et auprès des pouvoirs publics.

PROPOSITION DU CONSEIL POLITIQUE POUR UNE MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL SUR CE SUJET :

Une commission réglementation présidée par 2 référents est instituée : Anne Barbier, salariée, Sylvie DULONG, présidente, Mathieu COUTURIER, membre de la commission réglementation bio de la FNAB, Dominique Marion, expert, et Laurent Masseron, délégué général.

Anne BARBIER, qui est en charge du suivi de la réglementation au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine, continuera à s'occuper de la veille et relèvera les sujets réglementaires qui peuvent faire objet d'une consultation. Pour ce faire il a été évoqué l'indispensable nécessité de créer une «banque de données» technique sur l'ensemble des adhérents de notre réseau.



THÈME : HVE ET BIO

DATE : 7 novembre

INTERVENANTS EXTERNES : Marie-Laure LAGARDE, chargée de mission à la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge du dossier HVE, Gwénaëlle LE GUILLOU et Pierre-Henri COSYNS, VBNA (Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine)

CONTEXTE : HVE est une initiative soutenue par le Conseil Régional qui souhaite que 80% des exploitations soient certifiées en bio ou HVE d'ici 2030. Les principales critiques émises par Bio Nouvelle-Aquitaine à l'encontre de HVE sont :

Les conditions d'accès à la certification (Niveau 3) sont assez faciles à obtenir, grâce à 2 options possibles : soit par l'option A - entrée thématique (biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de la ressource en eau), soit par l'option B - entrée synthétique (surfaces favorisant le maintien de la biodiversité et par l'autonomie de l'exploitation).

Les moyens de contrôle sont trop aléatoires, notamment en aval de la production. Comment certifier que le silo conventionnel ne sera pas mélangé au silo HVE ? Car il n'y aura pas de contrôle systématique. Il y aura seulement des contrôles sur dénonciation auprès de la répression des fraudes.

POSITIONNEMENT DU CONSEIL POLITIQUE :

Le Conseil Politique de Bio Nouvelle-Aquitaine salue l'effort de la Région pour améliorer le niveau des exigences environnementales sur toutes les exploitations agricoles. Cependant, Bio Nouvelle-Aquitaine communiquera pour montrer que la bio obtient des garanties et des résultats supérieurs à HVE. Bio Nouvelle-Aquitaine souhaite aussi que le cahier des charges bio évolue sur les secteurs qui sont actuellement non couverts tels que la biodiversité, la gestion de la fertilisation et la gestion de l'irrigation. Aussi, Bio Nouvelle-Aquitaine motivera et accompagnera les producteurs bio qui ne l'auraient pas déjà mis en place, d'anticiper ces évolutions.



THÈME : ZONE DE NON TRAITEMENT

DATE : 7 novembre

CONTEXTE : Plusieurs mairies ont pris un arrêté municipal pour interdire l'usage des pesticides chimiques de synthèse à proximité des habitations. Les décisions relatives à l'épandage ne relèvent pas de la compétence d'une mairie, cependant leur initiative a permis de lancer le débat sur ce sujet essentiel.

Le gouvernement a donc publié un décret sur les zones de non-traitement, paru au Journal Officiel le 29 décembre 2019, qui fixe les distances de sécurité à respecter autour des lieux d'habitation par les agriculteurs lors du traitement des cultures. Ces distances sont de 10 m pour les cultures de plus de 50 cm de hauteur (viticulture, arboriculture notamment) et 5 m pour les autres cultures.

POSITIONNEMENT DU CONSEIL POLITIQUE :

Les parcelles qui incluent des ZNT ne peuvent être traitées que par des produits UAB (Utilisables en Agriculture Biologique), notamment tous ceux qui sont sur l'annexe 2 et par des produits de bio contrôle.

Concernant les produits qui posent problème sur l'annexe 2, il faut demander des moyens de recherche/développement/expérimentation pour trouver des alternatives et pouvoir s'en passer à terme, avec possibilité de les exclure de l'annexe 2.

Une campagne de communication importante est à envisager auprès des élus locaux, notamment pour les aider à rédiger les arrêtés municipaux. Une différence doit être faite entre les pesticides chimiques de synthèse et les pesticides d'origines naturelles.

Une campagne de communication doit aussi être faite auprès des citoyens, notamment pour expliquer que les producteurs bio traitent aussi avec des pulvérisateurs. Ils utilisent des pesticides d'origines naturelles autorisés par les autorités ad hoc et non pas des pesticides chimiques de synthèse comme dans l'agriculture conventionnelle.



RELATIONS PRESSE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- SIA 2019 - L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU COEUR DE LA RÉVOLUTION VERTE EN NOUVELLE-AQUITAINE - 25 Février 2019
- ET SI ON VOYAIT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE COMME UN SYSTÈME GLOBAL DE SOLUTIONS FACE À L'URGENCE CLIMAT ET PAS SEULEMENT UN MODE DE PRODUCTION ? - 20 mars 2019
- LES VITICULTEURS BIO INTERPELLENT LES PARLEMENTAIRES ET LE GOUVERNEMENT SUR LA PROBLÉMATIQUE DU CUIVRE ET DU LISSAGE EN AB. - 23 avril 2019
- BORDEAUX SCIENCES AGRO, LPO, ACCUEIL PAYSAN NOUVELLE-AQUITAINE, WWOOF FRANCE ET ACEP REJOignent LA FÉDÉRATION RÉGIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE - 28 mai 2019
- COMMENT NOURRIR NOS TERRITOIRES ET RÉPONDRE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ? - 17 septembre 2019
- CONFLITS ENTRE RIVERAINS ET AGRICULTEURS : ET SI LA SOLUTION ÉTAIT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ? - 25 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - BORDEAUX, 25 AVRIL 2019

Les viticulteurs bio interpellent les parlementaires et le Gouvernement sur la problématique du cuivre et du lissage en AB.

A l'initiative de Bio Nouvelle-Aquitaine, une lettre co-signée avec Interbio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et Vitibio, a été adressée aux parlementaires de la Nouvelle-Aquitaine afin d'interpeller le Gouvernement sur la question du renouvellement d'autorisation du cuivre et la possibilité d'utiliser le lissage en AB.

En effet, après une première mobilisation de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et de nombreux acteurs de la filière viticole, l'Union Européenne s'est prononcée, le 27 novembre 2018, sur les modalités d'usage du cuivre en viticulture.

Les Etats membres ont décidé d'une limitation des doses de cuivre annuelles à 4 kg/ha en moyenne et de laisser la possibilité de calculer cette dose sur une moyenne d'utilisation établie sur sept années, soit une quantité totale de 28 kg/ha pour sept ans. Toutefois, LES MODALITÉS D'APPLICATION ONT ÉTÉ LAISSÉES À L'APPRÉCIATION DE CHAQUE ETAT.

A la suite de ce vote, certaines spécialités commerciales cupriques ont vu leur autorisation de mise sur le marché réattribuée par l'ANSES, sans faire mention du principe de lissage. En outre, ces autorisations ont introduit une phrase de risque qui stipule : « Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha ».

Toutes les formulations cupriques vont donc prochainement passer par une nouvelle homologation. Si l'inscription de cette phrase de risque devait être attribuée systématiquement, cela reviendrait, de facto, À SUPPRIMER TOUTE POSSIBILITÉ DE PRATIQUER UN LISSAGE de 28 kg/ha pour les sept années à venir.

Un usage non limité en nombre de traitements annuels est INDISPENSABLE pour assurer l'existence d'une viticulture biologique. Le cahier des charges de l'Agriculture Biologique était le seul qui limitait historiquement les doses de cuivre à 6 kg/an en moyenne quinquennale depuis 2008 (8 kg/ha auparavant).

Cette adéquation entre l'estimation des risques et les renouvellements de protection est très bien mise en évidence par les doses annuelles de cuivre utilisées par les viticulteurs et viticultrices et viticultrices biologiques, qui sont attaché-e-s à la transparence de leurs pratiques.

Qu'en serait-il si le lissage n'était pas mis en application dès 2019 ?

C'est pourquoi, les organisations bio de Nouvelle-Aquitaine, en appellent à la représentation parlementaire régionale pour solliciter de nouveau les services ministériels concernés par l'encadrement des homologations françaises, afin qu'ils tiennent compte de ces problématiques dans les prochaines ré-homologations et que cette question cruciale sur notre territoire régional soit entendue.

IV | Lettre co-signée des représentants de la filière bio en Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRESSE

- Sylvie DULONG, Vice-présidente en Grande, Présidente Bio Nouvelle-Aquitaine, sylvie.dulong@gmail.com
- Laurent Messeron, Délégué Général, Bio Nouvelle-Aquitaine, 06.08.97.35.20 • l.messeron@bio Nouvelle-Aquitaine.com

FÉDÉRATION RÉGIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

- 107 Avenue T3 401 33000 Bordeaux
- 05 56 51 51 51 • info@bio Nouvelle-Aquitaine.com • www.bio Nouvelle-Aquitaine.com

25 OCTOBRE 2019 - BIO NOUVELLE-AQUITAINE

CONFLITS ENTRE RIVERAINS ET AGRICULTEURS : ET SI LA SOLUTION ÉTAIT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Le grand dossier publié jeudi 24 octobre par Franceinfo et Envoyé spécial sur les relations entre les habitants des zones rurales et les exploitants agricoles, alimente le débat enflammé autour des pesticides. Bio Nouvelle-Aquitaine, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique, propose une solution à ces controverses : l'agriculture biologique.

Les agriculteurs peuvent se protéger et protéger les riverains contre des produits toxiques et dangereux pour la santé en changeant certaines pratiques et en se convertissant à l'agriculture biologique.

Mois de la bio en Nouvelle-Aquitaine : l'occasion de découvrir des alternatives

Pour amorcer une transition agricole qui préserve l'environnement (eau, climat, biodiversité) et la santé des riverains, les agriculteurs doivent trouver des solutions viables et durables pour leurs fermes.

Le Mois de la Bio propose aux agriculteurs de découvrir des alternatives au modèle agricole conventionnel. Du 2 au 30 novembre, paysans bio, techniciens spécialisés et opérateurs économiques, toutes filières confondues, informent les agriculteurs et répondent à leurs questions lors de plus de 80 événements.

Tout savoir sur le mois de la bio : <https://www.moisdelabio.fr/lespace-presses/>

Distance minimale de 5 à 10 mètres, quel est le positionnement de Bio Nouvelle-Aquitaine ?

Plusieurs mairies ont pris un arrêté municipal pour interdire l'usage des pesticides chimiques de synthèse à proximité des habitations. Les décisions relatives à l'épandage ne relèvent pas de la compétence d'une mairie, cependant leur initiative a permis de lancer le débat sur ce sujet essentiel.

Le gouvernement a donc aussi pris la mesure des inquiétudes et des attentes de nos concitoyens et a lancé le 9 septembre une consultation sur la distance à respecter entre aires d'épandage et habitations.

Selon Bio Nouvelle-Aquitaine il n'y a pas de bonne distance : 5 à 10 mètres est une distance insuffisante pour protéger la population mais aussi les parcelles limitrophes cultivées en bio car les pesticides pulvérisés dans l'air peuvent voyager loin. La question de la distance minimale d'épandage doit être le prétexte pour légiférer sur les vœux suivants :

- Interdire totalement les pesticides de synthèse,
- maintenir des mesures financières pour accompagner et soutenir les agriculteurs conventionnels qui se convertissent à l'agriculture biologique,
- rémunérer les agriculteurs bio pour les services environnementaux qu'ils prêtent à tous.

L'agriculture biologique n'utilise aucun produit chimique de synthèse et est la pratique agricole la plus contrôlée en France.

Le bénéfice d'une généralisation de l'agriculture biologique serait évident : suppression du danger de contamination des pesticides de synthèse et retour à des relations paisibles entre riverains et agriculteurs dans nos campagnes.

CONTACT PRESSE :
Sylvie DULONG, Présidente de Bio Nouvelle-Aquitaine
TEL : 06 71 94 18 94

Valentina REBASTI Responsable communication
LIGNE DIRECTE : 05 56 40 40 85 // PORTABLE : 07 66 51 74 63
MAIL : V.REBASTI@BIONOUELLEAQUITAINE.COM



OPINION(S) MALBOUFFE : ZOOM SUR L'ALIMENTATION INDUSTRIELLE

Débat santé autour du contenu de nos assiettes et du phénomène de la malbouffe avec Sylvie Dulong, Présidente de Bio Nouvelle-Aquitaine et Loïc Prud'homme député La France Insoumise dans Opinions TV7 Bordeaux à revoir en replay : <http://www.tv7.com/opinions>

Salon de l'Agriculture 2019 : « la révolution verte » est en marche...

Publié par Jean-Pierre Stahl (<https://france3-regions.blog.francevinfo.fr/cote-chateaux/author/jpstahl/>) le 27/02/2019 à 19:00:04 (<https://france3-regions.blog.francevinfo.fr/cote-chateaux/2019/02/27/salon-de-lagriculture-2019-la-revolution-verte-est-en-marche.html>)

Ce mercredi, c'était la journée spéciale Nouvelle-Aquitaine au Salon de l'Agriculture, à laquelle participait le Président de Région Alain Rousset. L'occasion de prendre un engagement fort envers une « révolution verte » et de souligner avec la FRAB Nouvelle-Aquitaine l'importance de l'agriculture biologique, levier essentiel de la transition agricole et écologique des territoires.



<https://france3-regions.blog.francevinfo.fr/cote-chateaux/files/2019/02/D0aPSPcWkAA5Uo2.jpg>



AGRICULTURE | Nouvelle-Aquitaine : objectif conversion pour le "Mois de la Bio"



26/10/2019 | 80 événements et rencontres sont organisés durant tout le mois de novembre dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine à l'occasion de l'édition 2019 du "mois de la bio".
Le mois de la bio, événement dédié aux professionnels agricoles, revient pour une édition 2019 en Nouvelle-Aquitaine du 4 au 30 novembre prochain. Au travers de 80 événements organisés dans les douze départements de la région, le fil conducteur reste le même que celui des années précédentes : fédérer les filières locales autour de l'agriculture biologique au travers d'ateliers et de visites pratiques d'exploitations et de thèmes centrés sur la valorisation d'une conversion en constante progression. Réservé aux agriculteurs ou porteurs de projet, l'idée est de convaincre les Indécis à passer le cap de la bio, ou à tout le moins à faire avancer dans les réflexions... Tour d'horizon des différents événements à découvrir en Nouvelle-Aquitaine pendant le mois.

Promouvoir l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine - Sylvie Dulong

Présentée par Emmanuel Labailh

S'ABONNER À L'ÉMISSION | LE 18/19 EN NOUVELLE-AQUITAINE | MARDI 24 SEPTEMBRE À 19H10 | DURÉE ÉMISSION : 50 MIN

L'agriculture biologique connaît un engouement tant auprès des producteurs que des consommateurs avec une croissance à deux chiffres

1:50 / 46:43

La nature a sa place dans les vignes

VITICULTURE Malgré l'obstacle de la monoculture, la biodiversité peut aussi exister dans les rangs de vigne

LE CHOIX DES ABONNÉS Biodiversité en Gironde : quelles sont les espèces menacées

SAMEDI 4 MAI 2019 | SUD OUEST.fr

Sylvie Dulong, dans ses rangs de vignes enherbés à Saint-Émilion.

La viticulture représente la moitié de la surface agricole en Gironde. Cette monoculture n'est pas réputée pour héberger une grande biodiversité, mais des efforts peuvent aller dans le bon sens. Sylvie Dulong, présidente de la Fédération régionale de l'agriculture biologique Nouvelle-Aquitaine et viticultrice à Saint-Émilion en est persuadée : « Il ne s'agit pas juste de ne pas utiliser des produits de synthèse, il faut une réflexion globale pour contrer l'absence de rotation de culture. » Par exemple, l'agroforesterie n'est pas une lubie viticole. « On peut parfaitement implanter des arbres dans les vignes ou en bordure. Cela permet notamment de servir de point de repère pour les radars des chaises-sous. En contrepartie, elles mangent les papillons (exodermis, cochylis et eulia) qui pondent leurs œufs dans les raisins. » Les arbres permettent également une concurrence entre oiseaux et ne laissent plus les étourneaux régner en maître et occasionner des dégâts. « De plus, ajoute Sylvie Dulong, cela casse la monoculture et embellit le paysage, ce qui n'est pas négligeable. » Pour équilibrer les écosystèmes et lutter contre les ravageurs de la vigne, il est également utile de laisser pousser l'herbe entre les rangs apportant ainsi un « engrais vert » naturel... et gratuit. En culture bio depuis presque vingt ans (et depuis 2015 à Saint-Émilion), Sylvie Dulong constate avec plaisir que « les rangs de vignes désherbés en plein se font de plus en plus rares. » Toutefois, déplore-t-elle, nous constatons des choses évidentes pour nous, mais on voudrait que ce soit prouvé scientifiquement. « Le bon sens paysan, associé à la culture scientifique, le tout au secours de la biodiversité. I.M.L.B.

La France est-elle en train de s'interdire le lissage du cuivre ?

Jeudi 02 mai 2019 par Alexandre Abellan Article mis à jour le 08/05/2019 11:17:49

Un vigneron à la Pyram, INRA - crédit photo : INRA

Nourrir par les dernières décisions de l'ANSES, la crainte d'une application restrictive du règlement européen ayant descendu la dose de cuivre métallique à 4 kg/ha enfle dans la filière vin française. En bio comme en conventionnel.

Le poids des mols, le choc des phytos. Inscrite par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) sur quatre Autorisations de Mise en Marché (Bouville Bordelaise Cattaro, Curopast SC/Frégate SC, Kolber et Novitum*), la petite phrase SPE1 place les sangs des vigneron bio autour d'une échauffée des esprits de leurs camarades conventionnels. « SPE 1 : pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha. » Alors que la Commission Européenne avait descendu en novembre 2018 la dose de cuivre autorisée au niveau communautaire à 4 kg/ha/an, elle avait ouvert la possibilité aux États Membres de la laisser sur sept ans (soit un plafond d'utilisation de 28 kg/ha sur 7 ans). Mais la phrase SPE1 ferme en France la possibilité de mettre en œuvre ce lissage, promettant des impacts techniques. La modulation ouverte par le lissage permettant de dépasser le plafond de 4 kg/ha/an en cas de forte pression sanitaire (du moins tant que la moyenne d'utilisation sur sept ans est inférieure ou égale à 28 kg/ha). Paradoxe national

A LIRE AUSSI
CAMÉRIQUE 2019
Comment ne pas dépasser 4kg/ha/an de cuivre ?
LUTTE CONTRE LE MILLOU
Sumi-Agro lance un cuivre à 540 g/ha





COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

SITE WEB : WWW.BIO-NOUVELLE-AQUITAINE.COM



23 109 VISITES
63 600 PAGES VUES
+ 30 874 PAR RAPPORT À 2018

Les pages le plus visitées sont

- /adhérents
- /formations
- /actualités

RÉSEAUX SOCIAUX

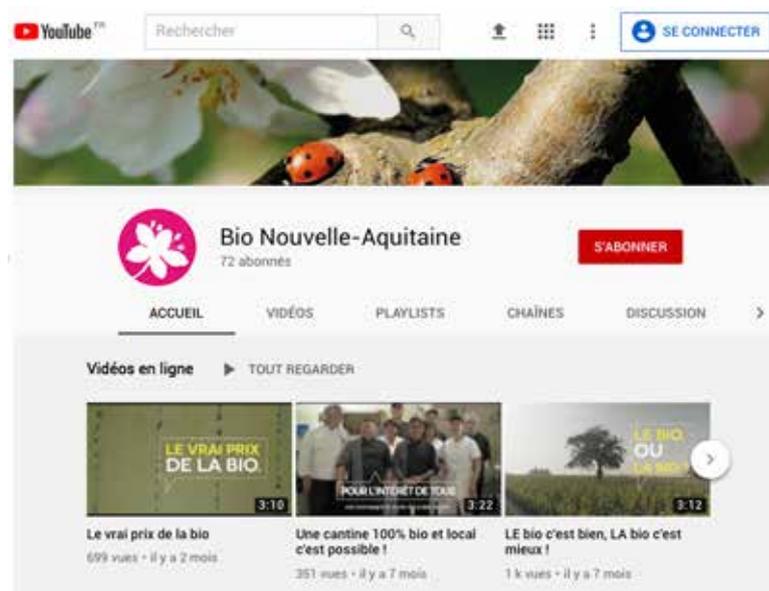


FACEBOOK



2 950 LIKE (J'AIME)
+ 200 par rapport à 2018

193 PUBLICATIONS
qui ont généré 9 252 réactions



CHAÎNE YOUTUBE



+ DE 2 400 VUES
+ 1100 par rapport à 2018

Vidéo la plus regardée : LE bio c'est bien, LA bio c'est mieux !

SALARIÉS ACCOMPAGNANT LES ACTIONS DU CONSEIL POLITIQUE



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



**DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ET DIRECTEUR
VIE ASSOCIATIVE ET RÉSEAUX**

Laurent MASSERON
l.masseron@bionouvelleaquitaine.com



RESPONSABLE COMMUNICATION

Valentina REBASTI
v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE PAO

Charlène BARATON
c.baraton@bionouvelleaquitaine.com

MAIL SERVICE COM com@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO PÉRIGORD •



DIRECTRICE

Marine JULIEN
m.julien@agrobioperigord.fr



• MAB 16 •



COORDINATRICE

Corinne CHARRANNAT
coordination@mab16.com



COORDINATEUR

Thomas ERGUY
ble.thomas.erguy@gmail.com

À LA UNE DU

CONSEIL OPÉRATIONNEL

Dans cette partie vous pouvez découvrir les équipes et l'activité des pôles opérationnels des 9 GAB ayant fusionné la fonction employeur et en convention.



PRÉSIDENTE FONCTIONS OPÉRATIONNELLES ET EMPLOYEUR
IRÈNE CARRASCO



PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE RELATIONS EXTÉRIEURES
Sylvie DULONG



PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA VIE ASSOCIATIVE
Jérôme KELLER



DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
Laurent MASSERON



DIRECTION OPÉRATIONNELLE
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL
Jean-Pierre GOURAUD



DIRECTION VIE ASSOCIATIVE ET RÉSEAUX - DIRECTEUR VA ET RÉSEAUX
Laurent MASSERON



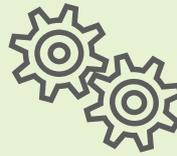


PÔLE PRODUCTION BIOLOGIQUE



CIBLE

Agriculteurs bio et en conversion.



MISSION

Les accompagner sur leurs techniques de production et de commercialisation en bio.



OBJECTIFS

Obtenir une production biologique économiquement viable et de qualité ; assurer des débouchés équitables et durables

ÉQUIPE 2020

RESPONSABLES DU PÔLE



RÉFÉRENT PROFESSIONNEL

Vincent DAVID



RESPONSABLE SALARIÉE

Béatrice POULON

b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE DU PÔLE SECTEUR NORD

Marie-Emmanuelle BRODEAU

me.brodeau17@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE FORMATIONS

Pamela PIERRE

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE DU PÔLE SECTEUR SUD

Karine SOULES

k.soules47@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE FORMATIONS

Myriam NOWAK (en CDD)

LES CONSEILLERS-ÈRES TECHNIQUES DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE

PRODUCTIONS ANIMALES



ÉLEVAGE

Thierry MOUCHARD

t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com



MARAÎCHAGE

Cédric HERVOUET

c.hervouet40@bionouvelleaquitaine.com



ÉLEVAGE

Philippe DESMAISON

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



GRANDES CULTURES ET LÉGUMES

Bruno PEYROU

b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com



ÉLEVAGE

Fabrice ROCHE

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



GRANDES CULTURES

Mathieu DEMON

m.demon@bionouvelleaquitaine.com



ÉLEVAGE

Marion ANDREAU

m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com



PPAM

Béatrice POULON

b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

PRODUCTIONS VÉGÉTALES



AGRONOMIE, LÉGUMES ET FILIÈRE

Claude DAMINET

c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com



VITICULTURE

Sylvain FRIES

s.fries33@bionouvelleaquitaine.com



ARBORICULTURE

Margot ARCHAMBEAU

m.archambeau47@bionouvelleaquitaine.com



VITICULTURE

Paul-Armel SALAUN

pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com



MARAÎCHAGE

Alexis NAULLET

conseilmaraichage33@gmail.com



5 NOUVEAUX POSTES CRÉÉS AU SEIN DU PÔLE



- un poste de conseiller arboriculture en Lot et Garonne, occupé par Margot Archambeau
- un deuxième poste de conseiller en viticulture en Gironde, occupé par Anne Loussouarn (aujourd'hui remplacée par Sylvain Fries)
- un poste de conseiller grandes cultures dans les Landes, occupé par Bruno Peyrou
- un poste de conseiller maraîchage en Gironde, partagé avec l'ATFL et la Chambre d'Agriculture départementale
- un second poste d'assistante formations à temps plein d'octobre à fin mars basé à Melle, occupé par Agnès Tourtiau en 2018-2019, et aujourd'hui par Myriam Nowak

SE FORMER À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En 2019, Bio Nouvelle-Aquitaine a réalisé 104 formations. La communication sur cette offre de formations est large et beaucoup de moyens sont mis en œuvre, parmi lesquels : l'envoi de la version mail de notre catalogue en juin, une version papier plus complète en septembre et deux dépliants (l'un pour le nord, l'autre pour le sud de la région) en décembre. Tous les producteurs de la région, notifiés à l'Agence Bio sont ciblés par ces envois, ainsi que les porteurs de projets identifiés. En 2019, tous ces documents de communication ont été élaborés en commun avec Agrobio Périgord et la MAB 16. L'agenda des formations est mis à jour constamment sur le site www.bio-nouvelle-aquitaine.com. Un rappel mail mensuel est envoyé à plus de 5 000 contacts. 2019 a vu la mise en place de l'inscription en ligne, qui fluidifie le fonctionnement du service et sécurise les stagiaires des formations. Les formations réalisées sont à 93% des formations techniques et sur la conversion, 4% des formations sur la PAC, le reste se répartissant entre formations sur la commercialisation, formations sur la stratégie d'entreprise et formations pour les responsables professionnels.



CERTIFICATION QUALICERT

2019 a été marquée par la certification selon le référentiel Qualicert de notre activité formation. Cela garantit à nos stagiaires, un suivi et une qualité de service. *Dossier suivi par Béatrice POULON.*



104 FORMATIONS
171 JOURS DE FORMATION
803 STAGIAIRES FORMÉS

CONSEIL INDIVIDUEL

Les conseillers techniques de Bio Nouvelle-Aquitaine proposent aux agriculteurs des visites individuelles pour les accompagner dans la mise en place d'un projet et/ou pour résoudre des problématiques ponctuelles liées à la gestion de leur ferme. Une offre détaillée de services techniques de Bio Nouvelle-Aquitaine est disponible auprès du pôle production bio. Ce conseil se décline en demi-journées de visites sur la ferme du producteur, à l'unité ou par séries de 3, 4, 6 ou 10 visites selon les filières et se solde par la dispense de préconisations d'ordre technique.



125 APPUIS TECHNIQUES INDIVIDUELS en dehors des zones à enjeu eau
35 ACCOMPAGNEMENTS sur des bassins

Réalisation et restitution collective de **22 ÉTUDES** coûts de production en élevage



JOURNÉES TECHNIQUES

Ces rencontres permettent de mettre en évidence et d'expliciter des techniques de productions spécifiques bio à tous les producteurs, mais notamment aux conventionnels et aux agrobiologistes en conversion.



13 JOURNÉES
hors zones à enjeu eau

155 PERSONNES MOBILISÉES

GROUPES D'ÉCHANGES

Il s'agit pour les producteurs d'échanger entre pairs sur les techniques bio, de partager des données économiques ou des informations commerciales.



12 GROUPES D'ÉCHANGES
(hors zones à enjeu eau)

+ DE 100 PARTICIPANTS
réunis à l'occasion de 33 rencontres



EXEMPLE GROUPE D'ÉCHANGES DES PRODUCTEURS DE PPAM DE L'EX-RÉGION POITOU-CHARENTES

2 à 3 fois par an depuis 2013, les producteurs de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales de l'ex-région Poitou-Charentes, se retrouvent à Melle. Ils sont entre 10 et 20 à répondre présents à ces rendez-vous. Les objectifs de ces rencontres sont multiples et assez diversifiés pour que chacun s'y retrouve. On y parle d'abord technique de production: en 2019, les producteurs ont échangé sur les outils qu'ils avaient autoconstruits ou bricolés pour se faciliter la plantation, le désherbage ou la récolte. Régulièrement, les producteurs profitent de ces rencontres pour échanger sur l'entretien des cultures et notamment la question cruciale de la gestion de l'enherbement. Lors de chaque réunion, un temps est consacré à l'expression des besoins en formation de chacun: en 2019 ont notamment été demandées une formation sur la reconnaissance des insectes ravageurs et auxiliaires des PPAM, une formation sur la gestion de la fertilisation, une formation sur la mise en place d'un atelier PPAM en création ou en diversification sur la ferme, une formation sur la qualité des huiles essentielles produites, une autre enfin sur la réalisation de cosmétiques à base de PPAM. Enfin, ces réunions sont l'occasion de travailler sur une commande groupée de plants de pérennes et sur la création d'un site internet dédié à la commercialisation en commun des plantes.

Bio Nouvelle-Aquitaine s'est lancée dans des projets pour capitaliser et diffuser les résultats des groupes et se professionnaliser dans l'animation :

- **Transferabio** (terminé en 2019) pour la diffusion de données techniques en grandes cultures.
- **Dynamitae** pour l'animation de groupes de producteurs engagés vers l'agroécologie.





STRUCTURATION DES FILIÈRES

Bio Nouvelle-Aquitaine accompagne des entreprises pour structurer et développer leur approvisionnement en bio.

Les entreprises suivies :

- Loc'halle bio
- OP Sud-Ouest
- Uniprolédi
- Blédina
- Cooplim
- Terre du Sud
- Antartic Food
- Picard
- BIOLOPAM SCA
- Biolo PAM 17
- Terra Lacta
- Caveb



2019 a vu Bio Nouvelle-Aquitaine s'engager auprès de la FNAB pour épauler l'entreprise Picard afin que celle-ci puisse sortir début 2020 sa gamme estampillée Bio Française Equitable. Tout un travail de définition du juste prix a été réalisé auprès des producteurs en ce sens.



12 ENTREPRISES

Audits et appuis techniques auprès des producteurs, essais et sélection variétale, formation des producteurs et des salariés, recherche de nouveaux producteurs, appui à la logistique et à la structuration de l'approvisionnement.

AGRIBIOLIEN

Bio Nouvelle-Aquitaine a participé tout au long de l'année à la mise au point, en lien avec la FNAB et d'autres structures du réseau national, de la plateforme d'annonces Agribiolien. Le lancement a été effectué en Nouvelle-Aquitaine avec test de l'outil sur des départements-cibles en juillet-août 2019 pour un déploiement régional à l'automne. Il s'agit d'un outil de mise en réseau de producteurs biologiques avec communication d'informations réglementaires vis-à-vis de ces échanges.

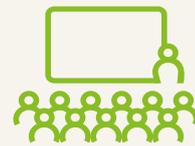


Sur cette parcelle nous avons mis en place un essai sur le suivi des fumex.

LE TRAVAIL PARTENARIAL SUR LES GRANDES CULTURES

Cette vidéo a été tournée à l'occasion d'une réunion bilan de campagne et concertation entre les différents partenaires de la filière sur les essais. Elle compile également quelques séquences lors de l'implantation d'essais chez un producteur. Elle met en évidence le rôle de Bio Nouvelle-Aquitaine, pivot dans l'accompagnement global et partenarial d'un parcours-type d'agriculteur bio : simulation conversion, formations, essais,...

Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Bio Nouvelle-Aquitaine



ÉVÉNEMENTS



PLUS DE 100 PARTICIPANTS



COLLOQUE LÉGUMES BIO DE TRANSFORMATION

L'édition landaise du colloque technique annuel de Bio Nouvelle-Aquitaine a mobilisé plus de 100 participants entre agriculteurs, techniciens, étudiants, opérateurs économiques et chercheurs.

Le colloque *Légumes biologiques de transformation : quels facteurs de réussite ?* était axé sur l'agronomie avec quatre sous-thèmes : rendu des travaux de recherche de l'INRA sur le stockage du carbone, suivi de la fertilité des sols, travaux d'expérimentation sur les ravageurs et l'optimisation de la fertilisation organique, et point sur les adventices alcaloïdes.

Les acteurs de la filière légumes AB de transformation et de la recherche fondamentale et appliquée se sont succédés afin d'apporter leurs expériences au public et permettre des échanges enrichissants.

Ce colloque a permis aux acteurs du territoire de Haute-Landes et du Sud de la Gironde de se rencontrer, de s'informer et de poser les bases pour contribuer collectivement au développement équitable des légumes biologiques de transformation dans la région.

SALONS PROFESSIONNELS

Participation de plusieurs des conseillers du pôle production à l'organisation de salons professionnels tels que :

- **Journées techniques vigne et vin bio (33)** : participation à l'organisation aux côtés de VBNA, Agrobio Périgord, Chambre Régional d'Agriculture, l'IFV, IBNA.
330 visiteurs
- **Salon Les Culturelles (86)** : stand au sein du village bio et réalisation de conférences
- **Salon maraîchage-viti-arbo de Villeuneuve sur Lot (47)** : démonstrations de matériel, conférences
- **Salon Tech'ovin (87)** : tenue d'un stand et organisation de conférences
- **Foire ovine de Meymac (19), salon de l'élevage de Brive (19), salon de l'élevage de Panazol (87)** : tenue d'un stand



PARTICIPATION À 7 SALONS





PUBLICATIONS

REVUE TECHNIQUE PROFILBIO

ProFilBio est la revue technique dédiée à l'agriculture bio, des réseaux FRAB Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Les conseillers techniques des deux réseaux travaillent en binôme pour proposer des articles et des dossiers techniques, sur toutes les filières animales et végétales présentes en région.



3 NUMÉROS EN 2019
1 760 ABONNÉS

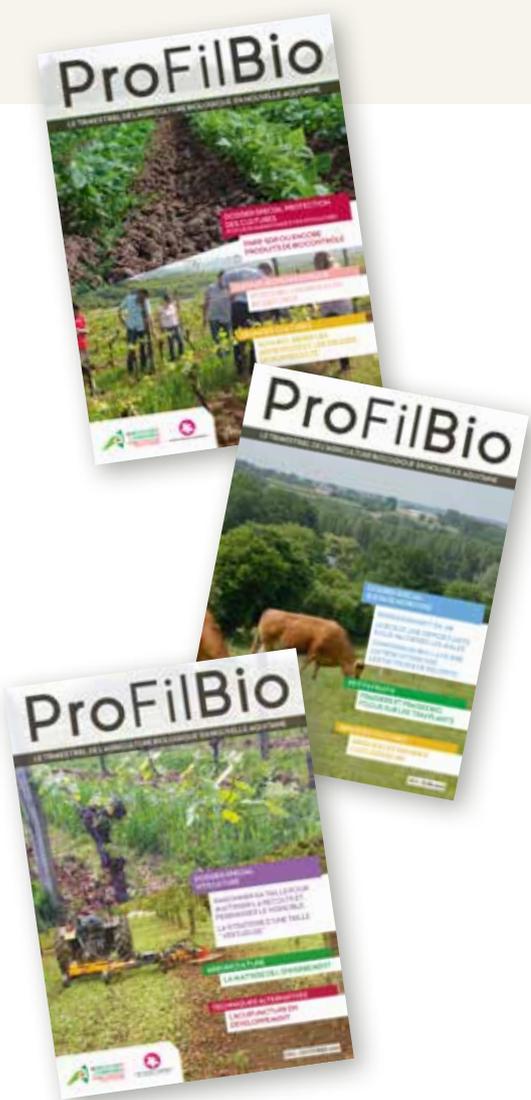
ProFilBio est envoyé exclusivement par mail aux abonnés.

Demande d'abonnement auprès de : nicole.preveraud@na.chambagri.fr

ProFilBio n°6 > DOSSIER SPÉCIAL protection des cultures : focus en maraîchage et arboriculture ; PNPP, SDP ou encore produits de biocontrôle

ProFilBio n°7 > DOSSIER SPÉCIAL élevage herbivores : engraissement en AB le boeuf, une opportunité pour valoriser les mâles ; conversion bio, la filière laitière interroge les facteurs de réussite.

ProFilBio n°8 > DOSSIER SPÉCIAL viticulture biologique : raisonner sa taille pour maîtriser la récolte et pérenniser le vignoble - la stratégie d'une taille « vertueuse »



DES DOCUMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES À CHAQUE FILIÈRE

Les conseillers techniques de Bio Nouvelle-Aquitaine mettent à disposition des agriculteurs tout un ensemble de documents techniques, fiches d'information, lettres mensuelles, afin de les aider au quotidien à améliorer leurs connaissances et leurs pratiques.

- **En viticulture** : une fiche sur l'utilisation du Pyrèvert, deux fiches sur le gel et seize bulletins d'information
- **En arboriculture**: une fiche technico-écomique sur la poire
- **En maraîchage**: un guide variétal et huit bulletins (mars à octobre)
- **En grandes cultures**: une fiche sur la gestion des adventices par les plantes, une fiche sur le désherbage mécanique/thermique et une synthèse des expérimentations





RECHERCHES

NOS EXPÉRIMENTATIONS

Bio Nouvelle-Aquitaine est impliquée dans plusieurs projets d'expérimentation et/ou de recherche, en interne ou en collaboration avec des centres techniques et des opérateurs économiques.

Partout dans la Région, producteurs et conseillers techniques de Bio Nouvelle-Aquitaine se mobilisent pour mettre en place des projets d'expérimentation ou d'essais en ferme.



QUELQUES CHIFFRES :

- 1 station expérimentale en grandes cultures
- 8 essais chez des producteurs en grandes cultures
- 2 essais fourrages en élevage
- 1 programme Life Pâturage Tournant Dynamique
- 2 projets sur la réduction de l'utilisation du cuivre en viticulture (essai chez les producteurs de l'outil Opticuisse, engagement dans le projet BasIC financé par l'AFB)
- Engagement dans le projet CODEFI arbo-viti bio pour la co-conception et la définition autonome des choix en couverts végétaux en viticulture
- 2 essais en maraîchage

- 1 projet sur la gestion de la fertilité des sols financé par Blédina et piloté par l'ITAB
- 5 programmes CASDAR avec l'ITAB
- 2 groupes Dephy Fermes : un en grandes cultures et un en viticulture
- Renforcement du partenariat avec l'ACPEL : Bio Nouvelle-Aquitaine fait le relais de cette structure d'expérimentation implantée en Poitou-Charentes, en Limousin et en Aquitaine
- Suivi par Bio Nouvelle-Aquitaine d'un espace-test en maraîchage AB

BIOFRUITS SUD : SÉLECTION VARIÉTALE EN FRUITIERS

Nous avons démarré en 2019 un projet de sélection variétale participative en arboriculture biologique. Ce projet a impliqué : la création d'un partenariat avec le Conservatoire Végétal de la Région Aquitaine, la préparation à la création d'une association de producteurs intéressés par la démarche (rédaction des statuts, règlement intérieur, contrats de production), un voyage d'étude en Belgique pour rencontrer les membres de l'association Novafruits. Aujourd'hui, BIOFRUITS SUD, la nouvelle association d'arboriculteurs impliqués dans l'évolution du matériel fruitier, a vu le jour le 11 février 2020.



ITAB LAB

Pour rester en permanence à la pointe de l'innovation en bio, Bio Nouvelle-Aquitaine s'allie avec de nombreux partenaires scientifiques : l'ITAB, l'INRA, l'IRSTEA et l'IFV. Bio Nouvelle-Aquitaine est l'un des membres fondateurs de l'ITAB Lab, un collectif d'acteurs engagés en faveur de la recherche et de l'innovation en AB. Les autres membres de l'ITAB Lab sont : ITAB, GRAB, CIVAMBI066, IBB, PÔLE AB Massif Central, Ferme de Thorigné d'Anjou et CREAB. Cette approche collective et innovante permet à Bio Nouvelle-Aquitaine d'interagir directement avec les principaux organismes de recherche 100 % en bio, de participer à la coordination des actions de recherche et d'assurer la production, la capitalisation et la diffusion des savoirs.



8 STRUCTURES

100 % IMPLIQUÉES DANS LA RECHERCHE BIO



PÔLE FUTURS BIO



CIBLE

Agriculteurs conventionnels, porteurs de projet bio, élèves des lycées agricoles.



MISSION

Les accompagner dans leur changement de pratiques.



OBJECTIFS

Assurer une conversion, une installation ou une transmission à l'agriculture biologique de qualité et durable.

ÉQUIPE 2020

RESPONSABLES DU PÔLE



RÉFÉRENT PROFESSIONNEL

Mathieu MORIN



RESPONSABLE SALARIÉ

Katell PETIT

k.petit@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE DU PÔLE

Mélanie MINAULT

m.minault86@bionouvelleaquitaine.com

LES CONSEILLÈRES PROJET DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE



VIENNE

Claire VANHEE

c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com



DEUX-SÈVRES

Anne BARBIER

a.barbier79@bionouvelleaquitaine.com



CHARENTE-MARITIME

Karine TROUILLARD

k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com



DEUX-SÈVRES

Zaïda ARNAU I CUARTERO

z.arnau@bionouvelleaquitaine.com



GIRONDE

Sylvain FRIES

s.fries33@bionouvelleaquitaine.com



LOT-ET-GARONNE

Anaïs LAMANTIA

a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com



CORRÈZE ET HAUTE-VIENNE

Rémi MARIVIN

r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com



LANDES

Bruno PEYROU

b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com



CREUSE

Justine VERCELLOTTI

j.vercellotti23@bionouvelleaquitaine.com



4 NOUVEAUX POSTES CRÉÉS AU SEIN DU PÔLE

Quatre postes de conseillers projet bio ont été créés en 2019. Voici les nouveaux arrivés :

- en Gironde : Anne LOUSSOUARN (aujourd'hui remplacée par Sylvain FRIES)
- dans les Landes : Bruno PEYROU
- en Corrèze et Haute-Vienne : Rémi MARIVIN
- en Creuse : Justine VERCELLOTTI

ACCOMPAGNEMENT DES CONVERSIONS, INSTALLATIONS ET TRANSMISSIONS EN BIO

Les conseillers de Bio Nouvelle-Aquitaine accompagnent les futurs agriculteurs bio dans leur projet en agriculture biologique. En 2019, nous avons suivi 310 agriculteurs avec un projet de conversion ou d'installation.

Le diagnostic, réalisé sur la ferme, permet de faire un point plus précis sur le projet de conversion et d'évaluer la faisabilité d'une conversion bio sur la ferme conventionnelle. Un compte-rendu de l'entretien est remis à l'agriculteur. Il met en exergue les points forts de l'exploitation pour un passage en AB mais aussi les points de vigilance. Ce diagnostic présente également les moyens à mettre en oeuvre, les démarches à réaliser et les personnes ressources à contacter pour mener à bien le projet de conversion.



310 DOSSIERS SUIVIS



PUBLICATIONS

FERMES DE DÉMONSTRATION

En 2019, Bio Nouvelle-Aquitaine a enrichi le réseau de fermes de démonstration en agriculture biologique.

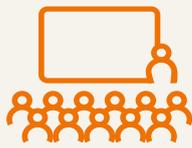
16 nouvelles fermes ont été recensées. Elles ont été sélectionnées pour leur technicité et de façon à couvrir l'éventail des productions et des modes de commercialisation de la région.

Les agriculteurs bio témoignent et nous parlent du fonctionnement de leur ferme : historique, motivations lors du passage en bio, difficultés, satisfactions, résultats techniques, résultats économiques de l'exploitation (EBE, marges...), carnet d'adresse (fournisseurs, clients, prestataires).

Ces fermes de démonstration servent de support pour les actions menées en bio sur le territoire (visites, journées techniques...).



16 FERMES DE DÉMONSTRATION



ÉVÉNEMENTS

MOIS DE LA BIO 2019

La 8ème édition du « *Mois de la Bio* », 3ème édition néo-aquitaine, s'est déroulée du 4 au 30 novembre 2019. Cet événement a été organisé conjointement par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture, Interbio Nouvelle-Aquitaine, des partenaires économiques (coopératives, groupements de producteurs), des partenaires associatifs et des réseaux de développement agricole.

Le « *Mois de la Bio* » est un événement destiné aux professionnels agricoles en activité ou en formation (visites pour les lycées agricoles), pour découvrir l'AB sous les angles techniques, économiques et humains.

Beaucoup de moyens ont été mis en œuvre notamment en matière de communication avec la mise en ligne du site internet www.moisdela.bio et l'impression de 48 000 programmes.



95 ÉVÉNEMENTS

927 AGRICULTEURS PARTICIPANTS, **585** APPRENANTS

(853 en 2018, soit +8%)

+ DE 3400 VISITES SUR LE SITE WEB

Pour aller plus loin > REVUE DE PRESSE MOIS DE LA BIO : www.scoop.it/t/mois-de-la-bio-nouvelle-aquitaine





PÔLE ÉCONOMIE ET TERRITOIRES



CIBLE

Collectivités et/ou entreprises.



MISSION

Les accompagner dans le montage de projets bio (qualité de l'eau, restauration collective, transformation industrielle, espaces tests...).



OBJECTIFS

Mettre en place des projets permettant le développement d'emplois non délocalisables, la consolidation des circuits de commercialisation locaux en lien avec les entreprises locales, la mise en place d'une consommation et production bio locale.

ÉQUIPE 2020

RESPONSABLES DU PÔLE



RÉFÉRENT PROFESSIONNEL
Julien LUCY



RESPONSABLE SALARIÉE
Marie BUARD
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE DU PÔLE
Maud BODART
territoires@bionouvelleaquitaine.com

LES CONSEILLÈRES TERRITOIRES DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE



GIRONDE
Delphine ECOUELLAN
d.ecouellan33@bionouvelleaquitaine.com



CHARENTE-MARITIME
Léa CUBAYNES
l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



VIENNE
Marie BUARD
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



HAUTE-VIENNE
Agathe DRAPEAU
a.drapeau87@bionouvelleaquitaine.com



LOT-ET-GARONNE
Noémie SEGUIN
n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com



DEUX-SÈVRES
Emilie PIET
e.piet79@bionouvelleaquitaine.com



LANDES
Nathalie ROUSSEAU
n.rousseau40@bionouvelleaquitaine.com

LES CONSEILLÈRES TERRITOIRES SPÉCIALISÉES



**CHARGÉE DE MISSION
RESTAURATION COLLECTIVE**
Lucile GUIPOUY
l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com



**CHARGÉE DE MISSION
SPÉCIALISÉE CIRCUITS
DE PROXIMITÉ**
Éléonore CHARLES
e.charles17@bionouvelleaquitaine.com



**CHARGÉE DE MISSION
TRANSFORMATION INDUSTRIELLE**
Delphine ECOUELLAN
d.ecouellan33@bionouvelleaquitaine.com

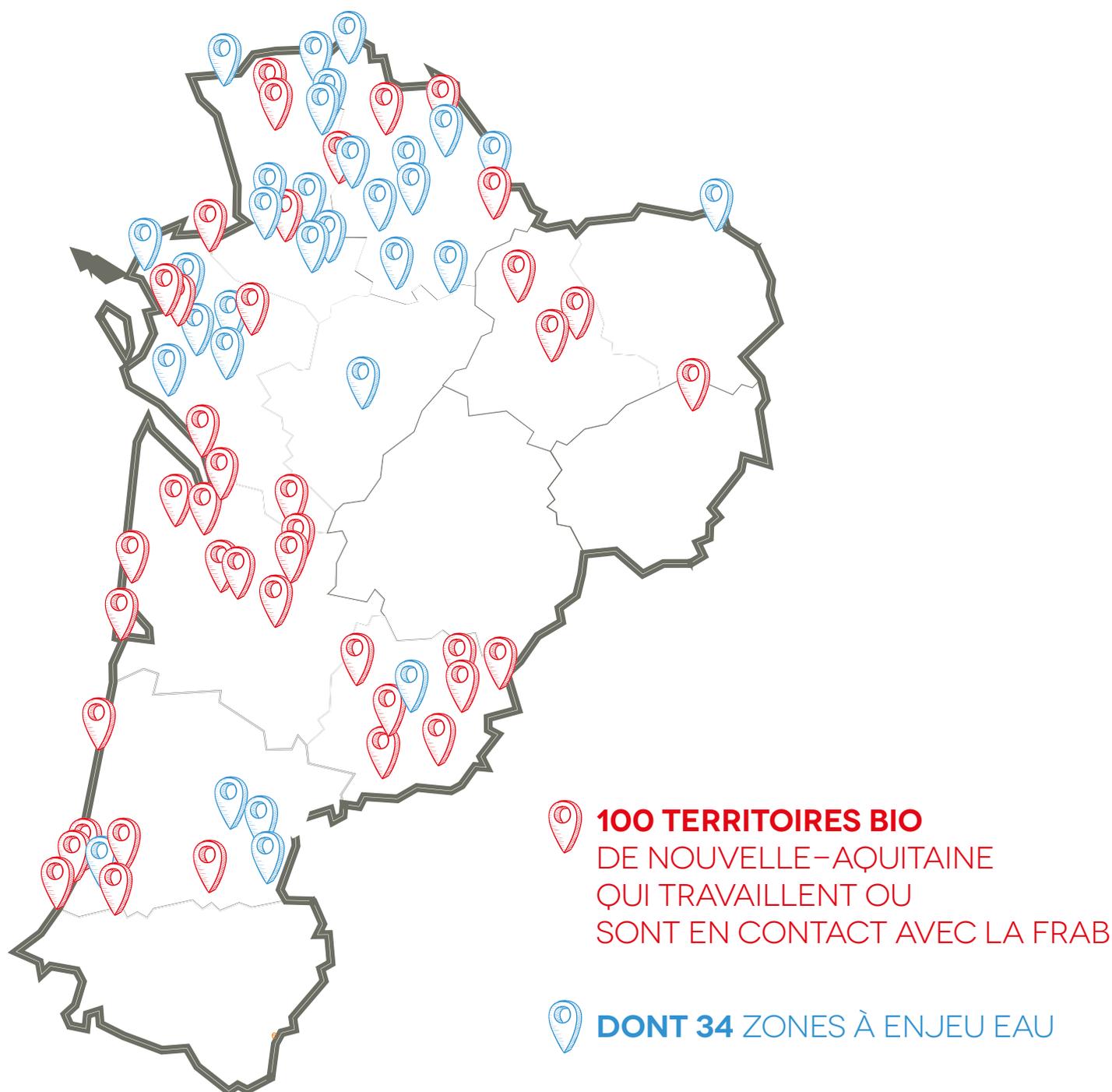


MISE EN PLACE DE **POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIO**

Les conseillers territoires de chaque antenne départementale sont présents pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans le développement économique, social et environnemental du territoire.

Des projets en émergence

100 territoires accompagnés dont 34 zones à enjeu eau et de nouveaux territoires qui veulent développer la bio : Val de Garonne Agglomération à Marmande en Lot-et-Garonne, La Rochelle Agglomération, Grand Poitiers, le Parc Naturel Régional Périgord Limousin en Haute-Vienne, le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour dans les Landes... : depuis les premières prises de contacts à l'émergence de plans bio pour les plus ambitieux, la bio répond à de nombreux enjeux sur les territoires de la Région.



ACTIONS BIO SUR LES ZONES À ENJEUX EAU

Dans les 34 zones à enjeu eau de la Région, Bio Nouvelle Aquitaine se mobilise sur 19 Contrats de Territoires et mène dans ce cadre 140 actions individuelles et 55 actions collectives à destination des agriculteurs: ex: Dans les Landes, en Charente Maritime, en Limousin, des contrats de territoires se préparent sur de nouvelles zones à enjeu eau : les territoires d'Orist, de Pujo, du Bassin Versant de la Midour, de Landrais, du Lucérat, des Martinats (...), élaborent leur plan d'actions. Avec l'appui du Département des Landes, nos contributions dans les processus de concertation aboutissent à des volets bio dans les plans d'actions sur des territoires historiquement réfractaires à la bio.

En Lot et Garonne, le SMAVLOT réfléchit également à son prochain contrat de territoire, de même en Vienne les territoires de Gué de Siaux ou La Varenne. 2019 est la dernière année de plusieurs contrats qui réalisent leur bilan et préparent leur nouveau Contrat : c'est le cas des bassins de La Rochelle, Coulonges St Hippolyte, la Chancelée, Seneuil et Thouars.



50 DIAGNOSTICS DE CONVERSION

12 SIMULATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

78 ACCOMPAGNEMENTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

55 ACTIONS COLLECTIVES DONT :

4 expérimentations

6 fermes de démonstration

11 groupes

19 journées techniques

9 journées d'information sur l'AB

4 rencontres d'opérateurs

LE PROJET DE TERRITOIRE VITIREV

L'action LIT BIO en Libournais (LIT = Laboratoires d'Innovation Territoriale) porté par Agrobio Gironde, Bio Nouvelle-Aquitaine et INTERBIO a été retenue dans le cadre du projet VitiREV « Innovons pour des territoires viticoles respectueux de l'environnement », qui est un outil pour créer une dynamique co-construite entre l'ensemble des acteurs du territoire des appellations viticoles : Côtes de Bordeaux, et côtes de Castillon.

L'ambition de ce LIT spécifique bio est :

- D'impliquer l'ensemble des usagers sur la question de la bio et son impact sur la réduction des pesticides.
- D'évaluer l'intégration citoyenne et professionnelle de la viticulture bio
- De créer une dynamique valorisant la politique de la commune envers l'agriculture durable et innovante en maintenant un tissu économique dense et dynamique, en soutenant l'innovation et les start-up tout en proposant aux habitants et aux touristes un environnement préservé.

OPAAL UN OUTIL POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

6 projets OPAAL sont en cours dans plusieurs départements : La Rochelle (17), Marmande (47), Pujo le Plan, Orist (40), l'AAC de Fontaine de Son (86), Dax (40) et Poitiers (86).

440 enquêtes sont en cours auprès des producteurs des bassins, conventionnels pour la plupart.

L'occasion pour eux de découvrir une bio qui accompagne les producteurs au plus intime de leur métier et selon toutes les trajectoires et toutes les sensibilités.



6 PROJETS OPAAL



MANGER BIO LOCAL EN ENTREPRISE

Le 27 avril 2017, l'entreprise Orange et la FNAB, en partenariat avec FL Conseil, lance le déploiement national de « Manger Bio Local en Entreprise ». Cette démarche, proposée par le réseau FNAB et initiée en Rhône-Alpes en 2011, consiste à accompagner les restaurants d'entreprise dans l'introduction de produits biologiques locaux.

Ce nouveau dispositif répond à une prise de conscience des entreprises sur leur responsabilité sociétale (RSE), tant au niveau de la qualité de l'alimentation proposée à leurs salariés qu'à leur implication auprès des producteurs bio de leur territoire.



75 sites ambassadeurs sont accompagnés au niveau national. En Nouvelle Aquitaine, 5 sites sont accompagnés par Bio N-A :

Site Orange Bordeaux (année 3) : 25 % de bio dont 20.8% de produits bio et locaux fin 2019.

Site Orange Pessac (année 2) : 21 % de produits bio dont 14.8% de produits bio et locaux fin 2019.

Site Orange Poitiers (année 2) : 25.6% de produits bio dont 10.8% de produits bio et locaux fin 2019.

Site Orange Eysines (année 1) : 27.5% de produits bio dont 8.7% de produits bio et locaux fin 2019.

Site Orange Limoges (année 1) : 29.5% de produits bio dont 17.6% de produits bio et locaux fin 2019.

Site internet du projet : mangerbiolocalenentreprise.fr



Chiffres pour le restaurant d'entreprise à Bordeaux

AUJOURD'HUI : 21 % DE PRODUITS BIO ET LOCAUX

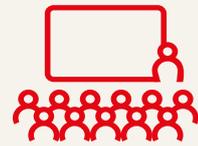
OBJECTIF 2020 : STABILISER LES 20 %

Chiffres pour les restaurants d'entreprise d'Eysines et de Poitiers

AUJOURD'HUI : 15 ET 11 % DE PRODUITS BIO ET LOCAUX

OBJECTIF 2020 : 20 %





ÉVÉNEMENTS

UN RALLYE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES OPÉRATEURS BIO DE SON TERRITOIRE



Les territoires abritent des acteurs de la bio, de l'amont à l'aval des filières, sans que les élus connaissent toujours leur importance, leurs potentiels, leurs besoins ou simplement leur présence. Parmi eux, on trouve des producteurs mais aussi des PME de l'agro-alimentaire, des gestionnaires de restauration hors domicile, des distributeurs, spécialisés bio ou non, et des consommateurs qui seront demain les premiers maillons des projets alimentaires de territoires. Parce qu'ils produisent et utilisent les matières premières alimentaires du territoire sans dégrader leur environnement, ces acteurs contribuent à l'organisation d'une économie vertueuse, de proximité, et respectueuse des équilibres entre ville et campagne, entre terre et mer, entre économie et santé, entre économie et environnement. Sept rallyes ont eu lieu entre le 24 septembre et le 16 octobre 2019 dans le cadre de la campagne Nationale « Bio et Local c'est l'idéal ». Les participants comme les hôtes ont manifesté leur satisfaction de découvrir des acteurs variés pour les uns (producteurs, magasins, transformateurs industriels ou artisanaux, services de restauration...) et de faire partager leur métier pour les autres. Cette action sera reconduite en 2020, l'occasion de découvrir de nouveaux acteurs bio près de chez soi.



7 RALLYES
96 PARTICIPANTS
28 FICHES RALLYES

Avec la contribution des Conseils Départementaux (Vienne), et de toutes les échelles territoriales : communes, intercommunalité, Pays, services déconcentrés de l'état...

CAPITALISER LES EXPÉRIENCES ENTRE TERRITOIRES

La 2ème rencontre régionale des territoires bio avait pour thème : « L'agriculture biologique, pour répondre à l'enjeu climatique », ou quelle est la pertinence de la bio sur l'entrée climat dans les projets de territoires ? La question agricole n'est pas toujours identifiée comme un moyen important d'agir sur le climat dans les projets de territoires. Pourtant, l'agriculture contribue largement à la dynamique climatique, qu'il s'agisse d'émissions ou de solutions, selon les pratiques qu'elle développe. Cette rencontre avait lieu le 17 juin à Cap Sciences, à Bordeaux, avec l'intervention de Didier Jammes, responsable du pôle agroenvironnement énergie climat de Bio Provence-Alpes-Côte-d'Azur et référent Climat de la FNAB. A cette occasion, la ville de La Rochelle témoignait de son projet «Territoire zéro carbone». Au programme : Références, cas concrets, éléments de méthodologie, échanges entre les participants pour partager leur expertise et donner des arguments pour alimenter les futurs projets bio. 12 collectivités étaient présentes.

Jeudi 21 novembre avait lieu à Bordeaux la 3ème rencontre des territoires bio de Nouvelle Aquitaine sur le thème : « plans alimentaires de territoires, quelle place de la bio ? Que font les territoires dans les PAT aujourd'hui ? Pour répondre à quels enjeux ? Avec quelles gouvernances ? Pour quels plans d'actions ? L'enjeu de ces échanges est d'éclairer les différents points de vue, de permettre aux territoires de partager leur expertise et de donner des arguments pour alimenter les projets en cours ou les futurs projets bio. Julian Renard, chargé de mission alimentation à la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) était l'intervenant de la matinée devant 24 participants venus de toute la Région. Après un panorama de la bio dans les PAT en France, Julian présentait une analyse comparative de trois territoires : Le Pays de Lorient, Nantes Métropole et la Communauté d'Agglomération du Douaisis pour dégager un premier bilan des enseignements qui peuvent être capitalisés à partir de ces expériences.

L'après midi était consacré à une brève présentation des filières biologiques en Région puis des postes spécialisés du Pôle Territoire (Restauration collective Lucile Guipouy, Distribution et Logistique Eléonore Charles et Transformation Alimentaire Industrielle Delphine Ecouellan), suivis de deux ateliers de co-production de solutions pour alimenter deux sujets : la contribution de la bio à l'enjeu eau et la gouvernance des plans alimentaires. 15 collectivités étaient présentes.



27 COLLECTIVITÉS PRÉSENTES



PUBLICATIONS



TERRITOIRES BIOLOGIQUES UNE REVUE POUR LES COLLECTIVITÉS

Territoires BioLogiques est le magazine semestriel de Bio Nouvelle-Aquitaine à destination des collectivités locales. Son objectif est de montrer, à travers des exemples, comment l'agriculture biologique peut être un levier de développement des territoires et mettre en avant notre savoir-faire en matière d'accompagnement. Le magazine est envoyé par mail aux institutions de Nouvelle-Aquitaine : mairies, communautés de communes, pays, départements, région, syndicats d'eau, députés, sénateurs et partenaires.



+ DE 8 000
ENVOIS PAR MAIL

Deux numéros en 2019 :

N° 7 > dossier spécial Circuits de proximité
N° 8 > dossier spécial Restauration Collective

FICHES TERRITOIRES

6 autres territoires de Nouvelle-Aquitaine utilisent la bio pour répondre à des enjeux déterminés : attractivité économique, protection de l'eau, préservation de la biodiversité, problématique de santé publique, tourisme, relocalisation des filières alimentaires... Qu'il s'agisse d'agglomérations, de bassins d'alimentations de captages ou de communes, ces fiches permettent de découvrir concrètement ce que les territoires expérimentent : introduction de produits bio en restauration collective, couveuses agricoles conversion bio, développement de filières de proximité, transfert technique pour inciter les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques...



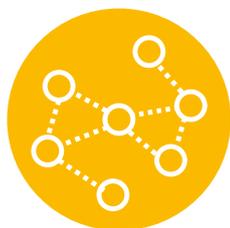
DEFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

Agrobio 47 et la FRAB Nouvelle-Aquitaine ont lancé pour la troisième année consécutive, un défi « Familles à alimentation positive » avec le soutien de la Fondation Biocoop et de l'association Au Fil des Séounes dans le cadre de son programme pour une consommation responsable. L'objectif : montrer que l'on peut manger équilibré avec des produits bio et locaux sans augmenter son budget. Une trentaine de foyers de l'agglomération



3 ÉQUIPES IMPLIQUÉES
+ 22 % DES ACHATS BIO

LE COÛT DU REPAS A BAISSÉ DE 10% POUR 2 ÉQUIPES



PÔLE VIE ASSOCIATIVE DES GAB OPÉRATIONNELS



CIBLE

Administrateurs, adhérents, agriculteurs bio, partenaires locaux, associations, citoyens, consommateurs...



MISSION

Les fédérer autour du projet associatif local de développement de la bio



OBJECTIFS

Dynamiser, structurer notre réseau en local.

ÉQUIPE 2020

RESPONSABLES DU PÔLE



RÉFÉRENT PROFESSIONNEL
Jérôme KELLER



RESPONSABLE SALARIÉE
Cécile GRAVIER
c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com

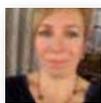
LES ANIMATEURS GAB



GAB17
Éléonore CHARLES
e.charles17@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO 87
Agathe DRAPEAU
a.drapeau87@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO GIRONDE
Cécile GRAVIER
c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO DEUX-SÈVRES
Emilie PIET
e.piet79@bionouvelleaquitaine.com



VIENNE AGROBIO
Claire VANHEE
c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO 47
Noémie SEGUIN
n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO 40
Nathalie ROUSSEAU
n.rousseau40@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO 19
Margaux COSTE



GAB CREUSE
Justine VERCELLOTTI
j.verzellotti23@bionouvelleaquitaine.com

LES ASSISTANTES GAB



ASSISTANTE GAB17
Marie-Emmanuelle BRODEAU
me.brodeau17@bionouvelleaquitaine.com



ASSISTANTE D'AGROBIO47 ET AGROBIO 40
Karine SOULES
k.soules47@bionouvelleaquitaine.com



AGROBIO DEUX-SÈVRES, AGROBIO 87, VIENNE AGROBIO
Mélanie MINAULT
m.minault86@bionouvelleaquitaine.com



FEUILLE BIO LA LETTRE D'INFO DES GAB

En remplacement des Bulletins de vie associative (2n°/an) qui ont disparu, ce nouveau support d'information a été mis en place à destination de tous les producteurs notifiés et partenaires des GAB. C'est un 4 pages par saison (Avril - Juin - Octobre - Décembre) diffusé principalement par email. La Feuille Bio est spécifique à chaque GAB, et comporte également une page commune à tous avec des infos régionales et nationales pour relayer les infos qui font l'actualité de Bio Nouvelle-Aquitaine et de la FNAB.

➔ 4 NUMÉROS
DANS 9 DÉPARTEMENTS



BRÈVES BIO

Les Brèves bio sont les newsletters des GAB. Complémentaires et plus fréquentes que la Feuille Bio, cet outil de diffusion à destination des adhérents des GAB permet de transmettre régulièrement actualités et brèves. Elles sont diffusées mensuellement et désormais, dans chaque département.



LES GUIDES BIO

En 2019, les guides des producteurs bio en vente directe de Charente-Maritime et de la Vienne et du Lot-et-Garonne ont été mis à jour. D'autres Guides sont en cours avec ceux du Limousin, Gironde.

L'objectif de ces éditions est de faciliter la recherche de produits bio dans chaque département et de favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité issue d'une agriculture bio et locale. Chaque département dispose de son Guide Bio.

➔ 3 NOUVELLES ÉDITIONS
25 000 EXEMPLAIRES



ÉVÉNEMENTS

FOIRE BIO COCCINELLES ET COMPAGNIE EN HAUTE-VIENNE

L'édition 2019 s'est tenue le dimanche 9 juin à Couzeix et ce fut une belle réussite. Cette 17ème édition fut marquée par de nombreuses animations. La journée a démarré en musique avec les concerts de l'harmonie municipale de Limoges, puis ce sont suivies les conférences d'Emilie Charles, Yoann Tocquet et Damien Dekarz sur la permaculture. L'après-midi, les familles ont pu assister au spectacle « Chenille mon amour » de la compagnie Amarante et au concert Rémi Geffroy.



➔ **79 EXPOSANTS**
+ DE 5 000 VISITEURS



FOIRE BIO DU LOT-ET-GARONNE

Pour sa 15ème édition, la Foire Bio s'est installée sur le parc St Cyr de Villeneuve-sur-Lot, le samedi 20 juillet 2019, pour montrer toute la diversité de la bio dans le département. Cette édition s'était adossée à un salon professionnel, et était donc tournée vers les consommateurs mais tout autant vers les producteurs, et reflétait l'activité d'Agrobio47 tout au long de l'année. Avec plus de 80 exposants, les 2000 visiteurs de tout horizon, ont pu, tout au long de la journée, s'informer sur les diverses technologies, des plus anciennes aux plus modernes, de l'élevage aux acteurs de l'écologie et de l'alimentation.

➔ **+ DE 80 EXPOSANTS**
+ DE 2 000 VISITEURS

COLCHIQUE EN CREUSE

L'association Colchique organise depuis 23 ans une fête bio-écologique à Guéret, en Creuse. Depuis 2 ans, le GAB de la Creuse s'associe à l'organisation de la fête. La fête Colchique propose, dans un contexte animé et familial, un ensemble de solutions pour la transition écologique : produits certifiés biologiques, artisans et associations œuvrant dans le maintien de la biodiversité, de l'écologie, de l'économie sociale et solidaire...

➔ **+ 120 EXPOSANTS**
+ DE 5 000 VISITEURS

FOIRE BIO DE MEYMAC

Organisation le 4 août de la foire Bio de Meymac, en collaboration avec la commune. Cette foire s'inscrit dans le cadre des Journées Ovines Limousines. Une vingtaine de producteurs se sont réunis pour exposer leurs produits. Parmi les activités, une présentation de la filière ovine bio, le concours ovin, la démonstration de chien de troupeau, tonte...

➔ **+ DE 20 EXPOSANTS**
300 VISITEURS

FÊTE BIO DANS LES LANDES

L'édition 2019 s'est tenue à Misson les 21 et 22 septembre, en partenariat avec l'AMAP et d'autres associations locales.

Les citoyens se sont mobilisés autour du thème du climat, sujet des projections et des tables rondes.

Des animations, des ateliers et un marché de producteurs ont également contribué au succès de l'évènement.



51 EXPOSANTS
+ DE 1 000 VISITEURS



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

VOLONTAIRES EN SERVICES CIVIQUES

Dans le cadre d'un agrément régional, Bio Nouvelle-Aquitaine a accueilli en 2019, 5 jeunes volontaires dans le cadre de missions de Service Civique. Ils sont venus renforcer les équipes des Gab.

Tiphaine Fialeyre pour Agrobio 87, Mathilde Craker et Marine Hurtaud pour Agrobio Gironde, Vincent Borgne pour Agrobio 40 et Vivien Rio pour Gab 23 ont ainsi rejoint les équipes dans le cours de l'année pour des missions entre 7 et 8 mois.

OUTILS DE COMMUNICATION AB

COMMANDE GROUPÉE

OUTILS DE COMMUNICATION AB

Bio Nouvelle-Aquitaine souhaite renouveler en début 2020 une commande groupée d'outils de communication AB à destination des agriculteurs biologiques et entreprises. Cette commande sera proposée en début 2020 et a été préparée sur 2019 pour trouver les fournisseurs les plus adaptés à nos attentes (besoins, tarifs).

En dehors de panneaux AB, les dispositifs proposés seront réservés exclusivement aux adhérents du réseau régional : panneaux de ferme, banderoles, autocollants pulvérisateurs, sachets kraft, étuis porte-bouteilles, stop gouttes...



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

LES PARTENAIRES DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE





PERSPECTIVES DU PÔLE ÉCONOMIE ET TERRITOIRES

- > **Actions bio sur les zones à enjeux eau** : 9 nouveaux contrats de territoires >>> 31 collectivités territoriales.
- > Mise en place de **politiques publiques en faveur de la bio** avec les collectivités locales : **8 nouveaux projets** – au moins un par département.
- > RESTAURATION COLLECTIVE : **projet MANGER BIO ET LOCAL EN ENTREPRISE** – **Poursuite des programmes engagés - 1 nouvelle entreprise**
- > RESTAURATION COLLECTIVE : **Pôle de compétence Restauration collective avec Interbio.**
- > **Familles à alimentation positive** : coordination régionale et nationale des défis FAAP en Nouvelle-Aquitaine. 3 projets.
- > **Conseils Départementaux : Plans bio** à construire au cas par cas.
- > **70 % des EPCI pré-diagnostiqués** : préalable aux rendez-vous collectivités.
- > **Mise en réseau Territoires Bio de Nouvelle-Aquitaine** : échange de pratiques entre territoires, 3 rencontres des services, un temps fort « élus ».
- > **Édition de la revue Territoires BioLogiques** (2 publications).
- > **Édition : Fiches Territoires** Pour mettre en valeur les territoires qui œuvrent en faveur de la bio.
- > **Actions reconquête de la qualité de l'eau « du bio dans les tuyaux »** : 33 actions collectives (journées techniques, rencontres avec les opérateurs des filières, fermes de démonstration...), 175 actions individuelles (pré-diagnostics de conversion AB, diagnostics de conversion AB, simulations technico-économiques, appuis techniques individuels).



PERSPECTIVES DU PÔLE FUTURS BIO

- > Poursuite de l'accompagnement à la conversion, l'installation et la transmission : **formations pré-conversion, diagnostics, journées d'informations, fermes de démonstration, visites de fermes**
- > **Sensibilisation des établissements scolaires agricoles**
- > **Organisation et animation du Mois de la bio** : charte, appel à communications
- > **Développement de l'accompagnement post-conversion**
- > **Veille et informations sur les dispositifs d'aides** (PAC, crédit bio, PCAE, fonds ALTER'NA) **et l'évolution de la réglementation bio**
- > **Participation à l'Observatoire régional de l'agriculture biologique (ORAB)** : analyse et chiffres-clés de la dynamique de conversions
- > **Animation de la plateforme partenariale d'appui à la conversion** : charte, partage d'expériences, lettre d'informations, mise à jour du guide conversion, études prospectives (anticipation des volumes de production)



PERSPECTIVES DU PÔLE PRODUCTION BIO

- > Accompagnement individuel : **220 appuis techniques individuels**
- > **15 diagnostics énergétiques** Planète
- > **24 journées techniques, 25 groupes d'échanges** hors zone à enjeu eau **5 GIEE, 2 réseaux de fermes Dephy**
- > **Un bulletin maraîchage, un bulletin viticulture**
- > **3 ProFilBio**
- > **120 formations**
- > **1 colloque élevage, 1 forum fertilité et fertilisation**
- > **15 essais et expérimentations, 7 projets CASDAR, 1 projet Novafruit**
- > **15 entreprises accompagnées** dans le cadre de projets de filière; **6 projets de commerce équitable**
- > **Création de documents techniques : vidéos** (élevage caprin, légumes d'industrie), **fiches techniques** (bien-être animal, légumes, pulvérisation en viticulture, guide homéopathie...)
- > Organisation ou participation à **8 salons professionnels**
- > **Professionnalisation des conseillers techniques en place** (ex : Dynamitae, amélioration des compétences d'animation de groupes)

En 2019, **3 nouveaux GIEE** (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) ont été reconnus par la DRAAF et vont recevoir pour leur fonctionnement 13 000 euro par an, et ce, sur 3 années de 2020 à fin 2023 :

- GIEE Charente Limousine 100% herbager, sur le thème du pâturage tournant dynamique
 - GIEE sur l'adaptation des techniques pour diminuer les intrants, raisonner la fumure organique et suivre la fertilité des sols en arboriculture biologique, dans le Lot et Garonne
 - GIEE sur la réduction des intrants (notamment engrais organiques du commerce et produits phytosanitaires homologués en AB) en maraîchage dans le département des Landes
- Un groupe de viticulteurs de Gironde, non encore reconnu comme GIEE mais comme "projet en émergence", à toutefois reçu un financement pour se structurer autour d'un projet fertilisation.



PERSPECTIVES DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE DES GAB

- > Définir et décliner une **stratégie régionale de développement des adhésions**
- > **Optimiser la diffusion d'informations** auprès des adhérents (bulletins, brèves, ...)
- > **Coordonner la gouvernance entre GAB et BIO NA** en facilitant la circulation des informations et les décisions
- > Promouvoir une **offre de services attractive**
- > Accompagner, appuyer et organiser la **représentation locale**
- > Développer un **réseau d'ambassadeurs locaux**
- > **Promouvoir les produits bio et locaux** : foires bio, guides départementaux, site web « trouver des produits bio »
- > Développer les **adhésions hors producteurs**
- > Faciliter et développer le **soutien des citoyens à notre réseau**

L'ENSEMBLE DU RÉSEAU BIO NOUVELLE-AQUITAINE RESTERA ÉGALEMENT MOBILISÉ SUR DE **NOMBREUX AUTRES CHANTIERS.**



PLATE-FORME PARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION

Les trois réseaux : Bio Nouvelle-Aquitaine, Chambre Régionale d'Agriculture et Interbio Nouvelle-Aquitaine ont mis officiellement en place cette plate-forme dont l'animation est assurée par Bio Nouvelle-Aquitaine.

OBJECTIFS DE LA PLATEFORME :

- Accompagner les candidats à la conversion (selon la politique interne de chaque établissement)
- Animer un espace d'échange entre les acteurs de l'accompagnement visant à créer une synergie d'actions
- Organiser un suivi des conversions en lien avec l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

Ses activités sont :

ACTIONS EN AMONT :

• Information des agriculteurs :

- Mise à jour du guide conversion et de fiches sur la réglementation (fiches rédigées en concertation entre les 3 réseaux)
- Relations avec les agriculteurs accompagnés par aucun des réseaux (envois d'informations diverses).

• Animations :

- Organisation du « Mois de la bio » : pilotage Bio Nouvelle-Aquitaine, coordination avec Chambres et Interbio (associer largement tous les acteurs à l'opération, organiser des réunions locales de préparation).
- Organisation de réunions locales pour échanger entre techniciens des différents réseaux, y compris techniciens des coopératives et autres organismes (type centres de gestion), sur les dynamiques locales et les pratiques d'accompagnement (réunions sur impulsion collégiale, modalités variables selon les départements et le contexte local).
- Échange avec les partenaires régionaux: comité de pilotage régional dédié, animé par Bio Nouvelle-Aquitaine ; participation aux commissions filières d'Interbio ; temps dédié au comité d'orientation agriculture bio CRA/Bio N-A/Interbio.

ACTIONS EN AVAL :

- Prévision des besoins de mise en culture, à travers les commissions d'Interbio et une consolidation statistique.

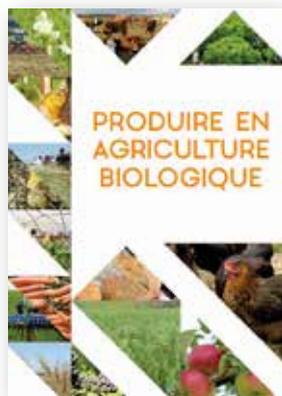


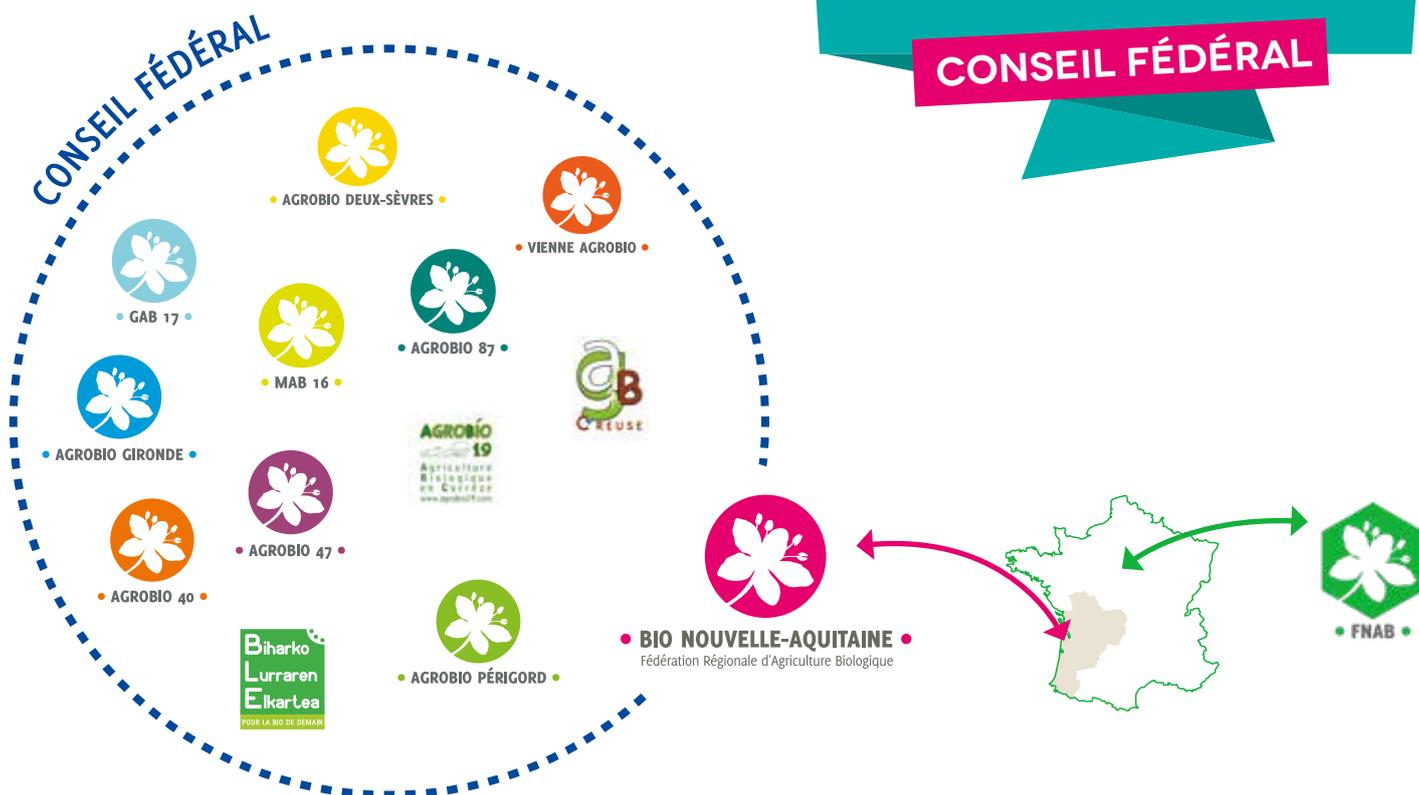
PLATE-FORME PARTENARIALE CONVERSION BIO NOUVELLE-AQUITAINE



PRÉSIDENT DE LA PLATE-FORME
Jérôme KELLER



COORDINATRICE RÉGIONALE
Katell PETIT
k.petit@bionouvelleaquitaine.com



Les GAB (Groupements d'Agriculture Bio) qui composent le Conseil Fédéral sont les structures départementales du réseau bio, portes d'entrée pour les agriculteurs. Par leur ancrage territorial, ils sont au plus près des besoins des agriculteurs. Ils agissent aussi au quotidien auprès des acteurs locaux (coopératives, organismes agricoles, entreprises, collectivités, associations...) pour assurer le développement équilibré de la filière bio sur le territoire et proposer à tous une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) fait la liaison entre le départemental (GAB) et le national (FNAB). Elle porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions et travaille avec les partenaires agricoles au développement de la filière bio en région.

Bio Nouvelle-Aquitaine adhère à la **FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique**. Organisme professionnel à vocation syndicale, elle a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession.

LES COMMISSIONS REGIONALES

* EN CHARGE DE
L'ANIMATION DE
LA COMMISSION

COMMISSION MARAÎCHAGE



Stéphanie GAZEAU *
s.gazeau-mab16@orange.fr

COMMISSION PPAM



Béatrice POULON *
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

COMMISSION GRANDES CULTURES



Mathieu DEMON *
m.demon@bionouvelleaquitaine.com

COMMISSION ÉLEVAGE



BOVINS LAIT
Thierry MOUCHARD *
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com



CAPRINS - OVINS
Philippe DESMAISON *
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



VOLAILLES
Prénom NOM
mail@gmail.com



PORCS
Fabrice ROCHE *
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



BOVINS VIANDE
Marion ANDREAU *
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com

COMMISSION ARBORICULTURE



Margot ARCHAMBEAU *
m.archambeau47@bionouvelleaquitaine.com

COMMISSION VITICULTURE



Paul-Armel SALAUN *
pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com

UN RÉSEAU NATIONAL

La FNAB fédère les groupements régionaux d'agriculture biologique (GRAB, FRAB ou collèges producteur-riche-s des associations interprofessionnelles) sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les groupements départementaux (GAB) adhèrent à leur groupement régional. Les producteurs et productrices adhèrent directement à leur GAB.

STRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT

- Apporter une expertise
- Accompagner les pouvoirs publics, institutions et professionnels

> DÉVELOPPER L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE PARTOUT ET POUR TOUS

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

- Porter la voix des producteurs biologiques en France et à l'international
- Animer un réseau de terrain

> PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LE MÉTIER
D'AGROBIOLOGISTE

MOUVEMENT CITOYEN

- Informer
- Sensibiliser
- Mobiliser la société civile
- Imaginer un nouveau modèle

> CONSTRUIRE UNE AUTRE AGRICULTURE

SES MISSIONS

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) est l'organisation professionnelle des producteurs et productrices biologiques français.

Depuis sa création en 1978, les missions de la FNAB sont :

>> en tant qu'organisation professionnelle : de représenter et de défendre la profession d'agriculteur-riche biologique, en France et à l'international.

>> en tant que structure de développement, d'être à l'initiative de nombreux projets de développement de ce mode de production, pour que la bio soit de qualité et ouverte à tous.

>> en tant que mouvement citoyen, d'organiser la concertation autour de l'agriculture de demain. Il s'agit de construire collectivement un autre modèle, une autre agriculture.

Son objectif : œuvrer pour un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique.

Le réseau FNAB s'est construit sur des valeurs défendues depuis 40 ans par tous les acteurs, administrateurs-trices / salariés-es passés ou encore présents aujourd'hui dans le réseau.

Comment appréhender la différenciation et le développement de la consommation de produits bio par les grandes enseignes en gardant nos fondamentaux ?

La charte FNAB ci-après nous rappelle ce pour quoi nous sommes tous investis dans le développement de la bio.

Le réseau FNAB doit prendre un virage important dès demain ! 2019 doit nous permettre de faire les choix déterminants.

Chers-ères ami-e-s, chers-ères collègues,
Le développement de la bio s'accélère. Il est aujourd'hui, plus que jamais, essentiel que la FNAB défende une agriculture biologique exigeante, solidaire et cohérente. L'année 2019 a été marquée par des combats de fonds, mais aussi d'autres médiatiques portés par des producteur-riche-s des administrateur-riche-s, des secrétaires nationaux et une équipe de salarié.e.s mobilisé.e-s. Cette lettre revient sur les principales victoires syndicales de 2019, mais aussi les combats qu'il reste encore à mener !



1- DÉFENSE DES AIDES AUX PRODUCTEUR·ICE·S.

La FNAB attaque l'Etat en justice

Trois agriculteurs soutenus par la FNAB attaquent l'Etat en justice pour demander le paiement de leurs aides bio non versées, ainsi qu'une réparation pour le préjudice subi à cause de ces retards. Deux autres producteurs déposeront leurs dossiers dans les jours suivants.

Ces procédures sont lancées à l'issue d'un long travail de constitution des dossiers juridiques sur ces trois dernières années. Force est de constater que la majeure partie des retards a été rattrapée au cours de l'année 2019. L'enjeu était de créer une jurisprudence permettant à tout-e producteur-riche bio dans la même situation d'obtenir réparation auprès des tribunaux administratifs.

Concernant les contrats courts, la FNAB a fait un travail de pression, appuyé par un travail juridique sur l'illégalité du refus de paiement. Ce travail se poursuivra en 2020.

La FNAB a contribué à améliorer la prise en compte des prix bio dans l'indemnisation des dégâts de gibier.

Défendre les aides à la bio dans la future Politique Agricole Commune

Les négociations européennes ont commencé pour dessiner la future PAC, attendue pour 2022 ou 2023. La FNAB est déjà mobilisée pour que les bonnes pratiques agricoles des producteur-riche-s bio soient reconnues et récompensées via un PSE bio (paiement pour service environnemental) dans le premier pilier. Certains signaux sont au vert : 1/ Cette demande est largement soutenue par le collectif Pour Une Autre PAC, 2/ La Commission européenne comme la France envisagent ce PSE bio dans le 1er pilier. Afin de transformer l'essai, l'implication de la FNAB dans ces négociations va se poursuivre en 2020, tant au niveau européen que français.

2- MOBILISATION POUR UNE BIO PLUS EXIGEANTE

Utilisation d'effluent d'élevage industriel : un renforcement du cahier des charges

Après de nombreuses discussions en interne sur la question des effluents, la FNAB a porté une position commune auprès de l'INAO : l'interdiction de l'utilisation d'effluents d'élevage industriel en bio. Une règle a été actée au CNAB de juillet 2019, interdisant le recours à des engrais issus de gros élevages élevant les animaux en cages, sur grille ou caillebotis à l'horizon 2021. Bien qu'il reste certains points à définir et que les opposant-e-s à ce progrès réglementaire restent mobilisé-e-s, la dynamique semble lancée. A terme, les fermes bio devront gagner en autonomie. Ce nouvel encadrement réglementaire ouvre tout un champ de réflexion sur la fertilisation en bio et les moyens de repenser l'interaction entre production animale et végétale, en cohérence avec les principes de l'AB.

La campagne « Pas de tomates bio en hiver » évite la conventionnalisation de la filière fruits et légumes bio

En avril 2019 la FNAB a lancé une campagne médiatique visant à imposer la mise au vote d'une interdiction du chauffage des serres au CNAB de juillet 2019. Une pétition a été lancée et a rassemblé 80 000 signatures. Suite à un débat organisé par la FNAB à l'assemblée nationale, une lettre signée de 98 parlementaires a été publiée dans la presse pour soutenir nos propositions et interpeller le Ministre. Le 11 juillet, le CNAB a adopté un compromis, en présence du Ministre de l'agriculture : le label bio est interdit aux légumes d'étés issus de serres chauffées entre les mois de décembre et de mai, et impose le recours aux énergies renouvelable pour l'utilisation de chauffage. Pour la FNAB, c'est une victoire en demi-teinte : notre objectif était une interdiction de tout type de chauffage. Cependant, cette décision est une vraie avancée parce qu'elle remet en cause l'itinéraire technique et l'équilibre économique de la majeure partie des projets de serres chauffées en France.

Bâtiments porc bio : défense du modèle tout paille

Comme en 2018, la FNAB s'est fortement impliquée dans la défense du modèle tout paille. Dans le cadre de la révision du règlement, la FNAB a défendu jusqu'au bout cette approche, mais la Commission Européenne n'a pas entendu les arguments des producteur-riche-s bio français-e-s et a maintenu le texte en l'état. Par la suite, dans le cadre national de l'INAO, la FNAB a veillé à ce que la mise en application de la norme européenne sur le territoire français permette de préserver le modèle tout paille et s'est attachée à négocier des modalités de transition les plus favorables possibles pour les élevages. Ce travail se poursuivra en 2020.

Elevage porcin : la FNAB cheffe de file

Le dossier FARINELLI, co-porté par la FNAB et l'ITAB, a fait partie des lauréats 2019 de l'appel à projet CASDAR Innovation et

Partenariat. Ce projet ambitieux de 3 ans permettra d'explorer les alternatives à la castration des porcelets telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les élevages, et in fine, de garantir toujours davantage le bien-être des animaux en bio.

Pas d'abattage d'animaux sans étourdissement en bio

La FNAB s'est positionnée publiquement en soutien à l'OABA pour un étourdissement obligatoire des animaux d'élevage en bio : dans un arrêt du 26 février 2019, la Cour de Justice de l'Union Européenne a confirmé que l'abattage sans étourdissement n'était pas compatible avec le cahier des charges bio.

Interdiction des pouloducs

Les pouloducs, tunnels à volailles destinés à accéder au parcours ont été interdits. Situés le plus souvent sous des routes, ils étaient jusqu'ici utilisés pour agrandir la taille de l'élevage, sans répondre aux besoins de sortie des animaux. Le parcours doit être désormais accolé au bâtiment.

Révision du règlement bio : porter jusqu'au bout la voix des producteur-riche-s bio

Pour la 5ème année consécutive, la FNAB s'est mobilisée afin que le futur cahier des charges (toujours en négociation à Bruxelles) reflète les pratiques des producteur-riche-s bio français-e-s. Et cette mobilisation a payé ! Nous avons ainsi réussi à sauver la possibilité d'élever des volailles en bâtiments mobiles, voués initialement à disparaître.

3- MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES MODES DE PRODUCTION BIO

Lancement du manifeste des 1052 éleveurs hors la loi (à lire ICI)

En publiant ce manifeste, la FNAB a alerté l'opinion publique. Il a été signé par plus de 1000 éleveurs, en partenariat avec le collectif « Plantes en élevage ». Parallèlement, un travail de plaidoyer a été réalisé sur l'usage des plantes par les éleveur-se-s pour la santé animale.

Réduction de l'utilisation du cuivre dans l'agriculture biologique

La FNAB a participé à la rédaction d'une feuille de route (à lire ICI) pour réduire l'utilisation du cuivre. Par ailleurs, elle participe au projet BasIC qui vise à répertorier, évaluer et valoriser les stratégies existantes de réduction du cuivre. Ce travail se poursuivra en 2020.

Vers plus de transparence sur les prix en filière viande bio

En bovin et ovin bio, pour que l'interprofession produise des indicateurs de prix de marché et de coûts de production, la FNAB a porté des revendications en Commission Bio d'Interbev.

Reconnaissance du statut de paysan herboriste

La FNAB a participé au conseil d'administration de la Fédération des Paysans Herboristes (FPH) et est devenue membre fondateur de cette association.

Reconnaissance du statut de paysan transformateur de ses grains

Le travail mené conjointement avec la Conf' et le RSP de pression auprès de FranceAgriMer a porté ses fruits.

Biosécurité porcine : défense de l'élevage plein air

Face à la propagation de l'épidémie de peste porcine africaine en Europe, le Ministère de l'Agriculture fin 2018, a publié un arrêté imposant la mise en œuvre de mesures de biosécurité dans les élevages porcins français au 1er janvier 2021. La FNAB, consciente que nombre d'élevages plein air bio allaient être confrontés à d'importantes difficultés techniques et financières dans la mise en application de ces nouvelles normes sanitaires, a mené un travail de plaidoyer auprès de l'administration. Des visites de fermes ont été organisées afin de sensibiliser le Ministère aux réalités de la production porcine en plein air. Des demandes précises ont été portées pour obtenir des aides publiques au financement des mesures de biosécurité.

4- LA FNAB, PRÉSENTE AUPRÈS DE NOUVEAUX ACTEURS

La FNAB a participé à la coalition pour une Loi Foncière montée par Terre de Liens, AGTER et la Confédération paysanne (avec Fondation pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Greenpeace France, Réseau Action Climat, SOL, Agir pour l'environnement, Humanité & Biodiversité, CCFD-Terre solidaire, Oxfam France, Solidarités Nouvelles pour le Logement) et a co-signé une tribune parue dans Le Monde en décembre (à lire ici)

La représentation des agriculteur-riche-s biologiques au sein des comités de bassin est en bonne voie

La FNAB a participé aux assises de l'Eau en juin 2019 et a contribué au plan national protéines (grandes cultures)

LES FINANCEURS DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »



NOS ADHÉRENTS



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

347 Avenue Thiers 33100 BORDEAUX

05 56 81 37 70

info@bionouvelleaquitaine.com

COLLÈGE 1 : PRODUCTEURS



• GAB 17 •

05 46 32 09 68
gab-17@wanadoo.fr



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

05 49 63 23 92
agrobiods@orange.fr



• AGROBIO GIRONDE •

05 56 40 92 02
info@agrobio-gironde.fr



• AGROBIO 40 •

05 58 98 71 92
contact@agrobio40.fr



• AGROBIO 87 •

07 77 72 01 43
contact@agrobio87.org



• AGROBIO 47 •

05 53 41 75 03
info@agrobio47.fr



• VIENNE AGROBIO •

05 49 44 75 53
vienneagrobio@wanadoo.fr



05 55 26 07 99
bio@agrobio19.com



• AGROBIO PÉRIGORD •

05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr



06 08 72 23 54
gab_creuse@live.fr



• MAB 16 •

05 45 63 00 59
coordination@mab16.com



05 59 37 25 45
ble-arrapitz@wanadoo.fr

COLLÈGE 2 : PARTENAIRES ÉCONOMIQUES



La Ferme de Chassagne, GIE
Engagement de producteurs
de légumes sans OGM

GIE Ferme de Chassagne
05 45 29 57 18



05 46 32 09 68



LUSIGNAN
05 49 55 60 00



mangeonsbioensemblepc
@orange.fr



acpel@orange.fr
05 46 74 43 30



biolopam17@orange.fr
05 46 37 63 55



05 49 01 18 96



contact@corab.org
05 46 32 00 20



accueil@na.chambagri.fr
05 55 10 37 90



contact@agro-bordeaux.fr
05 57 35 07 07



administration@isnab.fr
05 56 84 47 90

COLLÈGE 3 : SOCIÉTÉ CIVILE



nouvelle-aquitaine@accueil-paysan.com
05 46 90 50 91



julie@bioconsomacteurs.org
09 83 22 55 00



celine.gracieux@lpo.fr
06 89 05 64 48



marie-helene@wwoof.fr
06 61 17 82 36